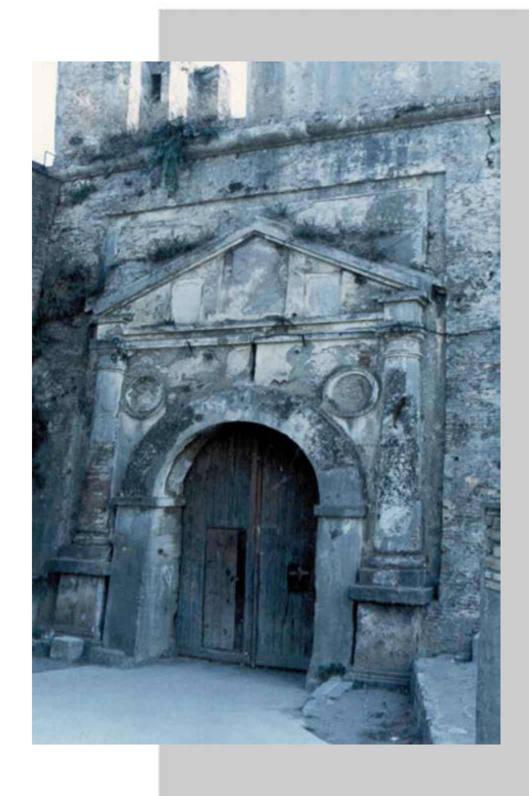
MISSION EFFECTUÉE DU 16 AU 19 JANVIER 2004 PAR

EVA CAILLART, PIERRE CUSENIER ET KAMEL BAZIZI



Pour la sauvegarde et la mise en valeur de la *médina* de Béjaïa

RAPPORT RÉDIGÉ PAR EVA CAILLART, PIERRE CUSENIER ET KAMEL BAZIZI

CONVENTION FRANCE - UNESCO

SOMMAIRE

I. COMPTE–RENDU DE LA MISSION

Introduction

Objectifs de la mission

Cette première mission d'étude et d'évaluation du patrimoine de la ville de Béjaïa, dans ses différentes composantes, historiques, architecturales, législatives et politiques répond à une demande de la municipalité de Béjaïa, relayée par la Délégation permanente de l'Algérie auprès l'UNESCO.

Son objectif est de proposer un plan d'action visant à sauvegarder et à mettre en valeur l'ensemble du centre historique urbain comprenant notamment, la *casbah*, la *médina* et le secteur colonial de la vieille ville, après consultation de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux concernés par ce domaine[1].

Une deuxième étape devra traiter plus directement des aspects de formation, d'échange de savoir faire entre les acteurs français et algériens ainsi que de la mise en place d'un chantier–école de restauration sur une future Maison du patrimoine. Elle devra aussi s'attacher à accompagner le travail entrepris sur Béjaïa par les étudiants de l'École d'architecture de Tizi-Ouzou, notamment par des collaborations avec des universités françaises pour le travail de relevés, de plans et d'inventaire du bâti.

Une troisième étape sera davantage axée sur la recherche d'un partenariat avec une collectivité territoriale française afin de mettre en place une coopération décentralisée capable d'accompagner la municipalité de Béjaïa dans la mise en œuvre des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine engagées sur le long terme.

Participants à la mission

- Eva CAILLART, chargée de mission pour la Convention France–UNESCO, ex-secrétaire générale de la Convention pour la France de 1998 à juin 2003, Conseil Général des Ponts et Chaussées, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports, du Tourisme et de la Mer.
- Pierre CUSENIER, architecte des Bâtiments de France, Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Nord, ancien coopérant à Alger entre 1976 et 1980.
- Kamel Bazizi, architecte–urbaniste, originaire de Béjaïa, expert au sein de l'association Bâtir et Développer, à l'initiative d'une exposition sur la sauvegarde de la *médina* de Béjaïa (année de l'Algérie en France) et de la préparation d'une proposition d'inscription de la *casbah* sur la liste du patrimoine mondial à l'UNESCO.

Déroulement et contenu de la mission

- Première partie à Alger, du 16 au 19 Janvier 2004 ;
- Deuxième partie, le 19 Janvier, à l' École d'architecture de Tizi-Ouzou ;
- Troisième partie, du 20 au 29 Janvier, à Béjaïa (seulement jusqu'au 25 pour Eva Caillart).

1. voir Annexe 3. : Fiche projet du Comité de Suivi Technique de la Convention France–Unesco, mars 2003

1. Alger

1.1. Contacts

- Personnes rencontrées au ministère de la Communication et de la Culture
  - — M. Mourad BETROUNI, directeur du patrimoine culturel
  - — M. Kamel SAÏS, sous-directeur de l'action vers l'international, sous-directeur des monuments et des sites
  - — M. HAMOUCHE, administrateur des sites et patrimoines classés.
  - — M. GHESSAB, directeur général de l'Agence Nationale de l'Archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)
  - — M. OULEBSSIR, chargé de mission auprès de la Ministre de la culture des projets de Béjaïa
  - — M. BENAMARA, directeur de la Culture à la willaya de Béjaïa
- Rachid SIDI BOUMEDINE, sociologue urbaniste consultant.
- Michel PIERRE, conseiller de coopération et d'action culturelle au SCAC (Ambassade de France)
- Francis DUBOIS, chargé du bureau du PNUD à Alger.

1.2. Entretiens

Avec les représentants du ministère de la Culture

Sur le plan législatif, le patrimoine national est géré par une nouvelle loi votée en 1998, qui modifie une ordonnance de 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments. Ce texte, qui intègre les ensembles urbains, prévoit la mise en place de secteurs sauvegardés et s'inspire de très près de la législation française. Il instaure la mise en place de plans de sauvegarde et de mise en valeur, la création d'un Fonds national pour le financement de la sauvegarde du patrimoine culturel, des systèmes d'aides pour les propriétaires et la prise en compte du patrimoine immatériel. Les PSMV remplacent les POS pour les secteurs sauvegardés, et doivent s'imposer au nom de l'utilité publique. Le centre ancien de la ville de Béjaïa, qui comporte 35 sites archéologiques gérés par l'État algérien, est donc très concerné par cette loi — dont 7 décrets d'application sont parus depuis 1998.[2]

Des assises nationales sur le patrimoine culturel ont eu lieu à la fin de l'année 2003.

Les politiques mises en œuvre sur le patrimoine sont décidées à l'échelon national et reprises à l'échelon local, au niveau des Willaya, par les directions de la Culture et les 15 agences décentralisées de l'ANAPSMH.

Relativement récente, cette sensibilisation au patrimoine se traduit par un consensus général des différents acteurs concernés, mais souffre d'une absence de concertation, notamment entre le niveau local et national. L'État gère en effet les biens culturels patrimoniaux, tandis que la municipalité est responsable de l'espace urbain en général : *médina*, places publiques, quartier colonial, etc.

La volonté d'être accompagné dans la mise en place d'une politique de sauvegarde a été plusieurs fois évoquée par les différents responsables nationaux et locaux — ainsi que la possibilité de monter une coopération bilatérale entre les deux ministères algérien et français de la Culture, notamment sur le problème des inventaires.

Dans le domaine des compétences techniques et de la formation, différents problèmes se posent :

— La formation des restaurateurs est défaillante et il existe un projet de création d'un Institut du patrimoine à Alger pour élaborer des normes de restauration et former des gens. La restauration de la citadelle d'Alger a été confiée à une équipe italienne.

— Pour l'archéologie préventive, un accord a été passé avec l'INRAP pour mener des fouilles en commun et créer une caisse de financement alimentée par les promoteurs algériens. Cependant, un problème de

2. voir recueil des textes juridiques en annexes

débouchés se pose pour les cent archéologues qui sortent diplômés chaque année – pour une à deux places offertes .

— L'École d'Architecture de la ville d'Alger doit lancer un module de post-graduation sur le patrimoine, pour permettre la spécialisation d'architectes du patrimoine.

Avec le conseiller pour l'action culturelle de l'ambassade de France

Le poste français soutient différentes actions de coopération sur le patrimoine algérien, notamment par le biais d'un FSP de 3,5 millions d'euros portant sur le développement culturel, et comprenant un volet sur l'archéologie et le patrimoine. Dans ce domaine spécifique, un chantier-école a été monté à CHERCHEL avec l'INRAP et une coopération décentralisée existe entre la région PACA et la ville d'Annaba.
Une convention de partenariat est en cours d'examen avec la DRAC Aquitaine concernant les inventaires et la datation des fresques du Tassili et du Hoggar.

D'autres jumelages existent, entre Oran et Bordeaux, entre le Conseil général de Gironde, la ville de Blanquefort et la ville de Timimoun.

Le poste serait prêt à participer au financement de quelques missions d'expertise dans le cadre d'une coopération sur le patrimoine avec la ville de Béjaïa.
À noter : il n'existe pas de convention de partenariat direct avec la France. Les relations avec la ministre algérienne de la Culture sont actuellement délicates.

Avec le chargé de bureau du PNUD

Le bureau du PNUD à Alger est prêt à soutenir financièrement des actions de coopération sur les inventaires du patrimoine algérien.

Par ailleurs, via une coopération décentralisée avec la Toscane, 1,5 million de dollars seront attribués au financement de projets de rénovation patrimoniale dans les pays du Maghreb, impliquant très largement les mouvements associatifs, les femmes et les volontaires nationaux. Dans ce contexte, il semblerait possible de proposer un projet de rénovation d'une “Maison du patrimoine”, dans la *médina* ou dans la *casbah* de Béjaïa.

2. Tizi-Ouzou (à l'École d'architecture de Tizi-Ouzou, le 19 janvier 2004)

2.1. Contacts

- M. Kamel OURABAH, architecte urbaniste, chef du département
- M. SADOC, responsable de l'Atelier du patrimoine
- M BETROUNI et M LABRECHE , enseignants
- Melle MITICHE, doctorante au laboratoire IPROUS de Belleville sur les villes coloniales fondées sur des sites antiques en Algérie au XIXe siècle .
- Des étudiants

2.2. Entretiens sur l'évolution du patrimoine urbain

Un atelier sur le patrimoine a été mis en place depuis quelques années à l'Ecole d'architecture de Tizi-Ouzou, avec des étudiants de 5ème année.

Se pose cependant le problème de débouchés pour cette spécialisation, dans la mesure où il n'y a pas encore de postes ouverts auprès des collectivités locales et territoriales.

Cette année, le travail de l'atelier a porté sur l'évolution du patrimoine urbain de la ville de Béjaïa.

Un film et des plans ont été réalisés, mettant en valeur les phases successives des civilisations qui ont laissé leur empreinte sur la ville.

Du passage des Phéniciens, il ne reste qu'une tombe découverte près des Aiguades, dont la source servait de lieu d'approvisionnement en eau douce.

C'est l'occupation romaine (en 33 avant J.C.) qui structure la ville en premier avec la construction d'aqueducs, de citernes, d'une première enceinte et d'une citadelle. Auguste y fonde une colonie qui deviendra Saldae. L'inscription « COL IVL AVG saldant Colonia Julia Augusta Saldantium », se trouve au Louvre et atteste de cette fondation.[3]

Les Vandales, d'après L . C. Féraud, « *ne firent que passer* » pour aller prendre Hippone en 430–432, puis Carthage en 439 « dont ils firent leur véritable capitale »[4].

En 533, ce sont les Byzantins qui conquirent rapidement l'Afrique du Nord. Leur administration fut rapidement insupportable pour les habitants de Saldae.

630 : invasion arabe.

L'histoire est assez obscure entre cette période et la fondation d'En Naceria par le sultan hammadite En Nacer. Selon Ibn Khaldoun cité par L. C. Féraud[5] :

« *Béjaïa est une localité habitée par une tribu berbère du même nom. Chez eux Bedjïa s'écrit Bekaïa et se prononce Begaïa.- en l'an 460 (1067-8) le sultan En Nacer s'empara de la montagne de Bougie… et y fonda une ville à laquelle il donna le nom d'En Nacera, mais tout le monde l'appelle Béjaïa, du nom de la tribu* ».

Toujours d'après L. C. Féraud, l'origine du nom de « Béjaïa » serait « *les survivants* », « *ceux qui ont échappé au sabre* », ou « *ceux qui se sont sauvés* », selon une histoire peut-être légendaire — qui assure que la tribu serait composée des survivants chrétiens de Constantine et Sétif et d'habitants des plaines voisines de ces villes qui se seraient réfugiés à l'abri de la montagne devant l'invasion arabe.

Les Hammadites édifient des remparts avec des tours, construisent de grands palais et la *casbah*, ouvrent plusieurs portes dans le mur d'enceinte de la ville et des lieux de culte.

L'arrivée des Espagnols, en 1510, réduit la ville des 2/3, mais contribue à renforcer les fortifications sur la partie restante, en réaménageant les forts.

Enfin, les Français prennent la ville en 1833 et structurent un urbanisme intra-muros, la place Gueydon, la rue du Vieillard, etc. De grandes voies sont tracées vers Sétif et Alger et les forts, dont le fort Moussa et la *casbah*, sont occupés par l'armée — en particulier la mosquée de la *casbah*, successivement transformée en hôpital provisoire et en cantonnement pour les militaires français.

Ces différentes phases sont matérialisées par un travail cartographique, sur le thème de la continuité et de la concentration de la ville historique — continuité en rupture totale ces dernières années, par l'explosion de la ville nouvelle dans la plaine.

Le relevé du bâti sur le terrain par les étudiants doit démarrer incessamment. Il est à noter qu'il existe un fonds documentaire très important au Fort de Vincennes.

---

3. *Histoire de Bougie* par Laurent Charles Féraud, éd. Bouchêne, 2001, p.36

4. *Ibidem*, p.38

5. *Ibidem*, p.45

3. Béjaïa

3.1. Contacts

- M. Rachid CHABATI, maire de Béjaïa, président de l'Assemblée populaire communale (APC)
- M. Amar KRIM ADJADJ, directeur de l'Agence Locale de Gestion et de Régulation Urbaine de Béjaïa (ALFOB)
- M. Abdel HAMID ACHOUR, maire adjoint chargé de l'aménagement et de l'urbanisme
- M. Abdel AZIZ MERZOUGI, maire adjoint, chargé des affaires sociales, culturelles et sportives.
- M. Hamid AIDLI, Président de l'association Véga 2000, sur l'environnement et la cité
- M. KOUFACHE, architecte, membre actif de l'association
- M.TAFOUKT, membre de la commission « Aménagement » à l'Assemblée populaire Communale (APC)
- M. Hadad DJERMOUNE, chef de la circonscription de l'Institut national d'archéologie.
- M. BEN AMARA, directeur de la culture à la Willaya de Béjaïa.

Les architectes (K. Bazizi et P. L. Cusenier) ont rencontré après le 25 janvier, outre les personnes de la municipalité et Monsieur ADJADJ déjà cités :

- Monsieur Djamil AÏSSANI, président de l'association GEHIMAB, universitaire (laboratoire LAMOS, Université de Béjaïa) et auteur de nombreuses publications et communications sur Béjaïa, sa riche vie intellectuelle à l'époque médiévale, ses échanges avec les cités méditerranéennes, en particulier Pise, Gênes, Venise, Marseille
- Monsieur Mohand TAHAR KHABBACHE, secrétaire général de l'APC de Béjaïa
- Monsieur Mohamed BOULAHROUZ, historien autodidacte.
- Monsieur Mohamed ZAOUCHE, ancien directeur de l'URBASE
- Monsieur Saïd KAZOUIT, de l'agence d'urbanisme de la ville de Béjaïa

À leur retour en FRANCE, Eva Caillart et P. Cusenier ont rencontré Monsieur FARES KHIMA, qui consacre son diplôme d'architecte à Béjaïa (École d'architecture de Villeneuve d'Asq)

3.2. Entretiens sur la situation de la ville de Béjaïa

La ville est partagée en différentes zones :

— une ville ancienne composée du quartier juif (Karaman), de la *médina* (Bab-el-Louze), de la *casbah* ceinturée de ses enceintes, et du quartier colonial structuré par la rue du Vieillard ;

— une ville moderne qui s'étend très largement, de façon désordonnée, dans la plaine au pied des collines et enfin, une zone portuaire dans laquelle on trouve aussi la zone industrielle. Cette dernière constitue une enclave dérangeante dans cette partie de la ville ancienne.

La ville moderne ignore la mer et lui tourne le dos, et ses constructions anarchiques témoignent de l'absence totale de plan d'urbanisme. Des constructions hautes, très souvent inachevées ou en cours de surélévation, de type HLM, cherchent à répondre à un énorme besoin de logements. 250.000 habitants vivent à Béjaïa dont 50.000 sont arrivés avec l'exode rural, au cours de ces dix dernières années. Il y a 20.000 étudiants à l'Université.

Ce zoning semble être le résultat de l'absence de politique urbaine et de toute concertation menée avec les responsables de l'urbanisme de la Willaya. Il existe un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, auquel on se réfère en l'absence de POS.

Cependant, il semble que les constructions se fassent sans tenir compte des procédures officielles de permis de construire ou de démolir.

En ce qui concerne les problèmes de protection des quartiers anciens, seuls sont protégés les “monuments” classés au patrimoine national et leurs abords. Ces derniers subissent des transformations incontrôlées, ce qui rend d’autant plus indispensable la mise en place d’un plan de sauvegarde et de gestion.

Il n’existe pas d’étude sur le tissu urbain ancien ; une étude historique a été récemment lancée par l’APC, ainsi qu’une étude épistémologique.

La population qui réside dans les quartiers anciens est restée stable, la plupart des occupants sont propriétaires de leur logement et sont très attachés à leur quartier et à ses modes de vie. Il existe une mémoire des lieux très importante, ce qui devrait faciliter la mobilisation des habitants sur des projets de sauvegarde et de rénovation patrimoniale.

Deux programmes européens sont mis en œuvre sur Béjaïa :

— L’association VÉGA 2000 a présenté un projet de restauration de la porte des Étendards, Bab-el-Fouka, dans le cadre du programme européen MEDA. Cette restauration devrait s’accompagner de l’aménagement de l’environnement de cette porte et de sa mise en valeur, à des fins d’animation et de sensibilisation de la population.

— Dans le cadre du programme spécifique EUROMED HERITAGE sur la valorisation des savoir-faire locaux méditerranéens, il est prévu d’implanter un Centre des métiers et des savoirs faire locaux à Béjaïa. Onze pays, dont l’Algérie, participent à ce projet et la ville de Béjaïa a été cette année l’hôte de la Conférence, le maire en assurant la présidence.

Dans leur ensemble, les élus et les techniciens de la ville sont très soucieux de l’évolution du tissu urbain ancien, et souhaitent mettre en place des mesures de protection, notamment par le biais de l’élaboration d’un plan de sauvegarde. L’idée de remettre en marche les fonctionnalités de la ville et de retrouver les savoir-faire artisanaux et les pratiques usuelles en symbiose avec les anciens quartiers, est également forte.

Dans la situation actuelle du développement de la ville ancienne, deux points sont à souligner :

— La nécessité de délocaliser la zone industrielle enclavée dans le port et de mettre en route un projet de grand pôle urbain lié à la mer, à proximité de la porte Sarrasine dont la restauration est envisagée par la municipalité.

— La récupération des zones de la voie ferrée, ce qui entraînera le déplacement du pôle intermodal.

3.3. Impressions sur la ville

La ville ancienne est pleine de charme et comporte quelques spécificités intéressantes, telles que les nombreuses rues en escalier qui constituent des trouées perpendiculaires vers la mer, la place Gueydon plantée de grands arbres et cernée par de beaux immeubles de l’époque coloniale, avec son immense balcon donnant sur la mer et ses terrasses de café, la jolie rue du Vieillard, le boulevard Clémenceau, la rue Fatima. Ce sont des lieux intéressants qui conservent leur caractère. Le quartier Bab-el-Louze, un des quartiers les plus anciens de la ville (XIe et XIIIe siècle) présente les caractéristiques classique de ce type de secteur, très dense, avec une sur-occupation des maisons — dégradées pour la plupart ou restaurées sans aucune règle — mais très vivant.

Bordj Moussa est devenu un musée, en 1989, dans lequel se trouve une partie archéologique et une partie concernant les Beaux-Arts (peintures d’Emile Aubry et statue de Camille Claudel). Certains aspects de sa restauration sont contestables. Un projet d’aménagement des abords du Fort est prévu par la municipalité.

Dans la *casbah*, cernée de l’enceinte renforcée et modifiée par les Espagnols, on trouve des maisons classiques à patio et l’ancienne mosquée turque est en cours de restauration pour devenir, en mars prochain, une annexe de la bibliothèque nationale d’Alger. Là aussi, la restauration laisse à désirer, notamment du point de vue de l’utilisation des matériaux (trop de ciment).

Sur les hauteurs de la ville, le Fort de Gouraya, construit par les Espagnols, est accessible par une route en lacets construite par les Français, et constitue un lieu très fréquenté de promenade pour les Bougiottes. Il fait partie d’un parc national géré conjointement par l’État et la Commune.

Enfin, l’ancien Palais de justice, qui est un bel édifice du XIXe siècle, est destiné à devenir une École des Beaux-Arts.

3.4. Réaction des autorités locales

3.4.1. La politique pour la sauvegarde du patrimoine architectural

La nécessité d'une stratégie de réhabilitation et de sauvegarde du périmètre de site historique de la ville de Béjaïa s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la nouvelle loi de juin 1998, adoptée par le parlement algérien sur le patrimoine culturel[6].

Lors de la rencontre effectuée avec M Abdel Hamid Achour, maire adjoint chargé de l'aménagement et de l'urbanisme, il nous a donné son point de vue sur la protection des monuments historiques dans cette ville : « *Les monuments historiques à Béjaïa sont en périls, ils sont menacés par l'ignorance, la vétusté, la dégradation et l'abandon, pour cela de nouvelles formes juridiques appropriées seront élaborées prochainement afin de mettre en œuvre un programme de restauration et de gestion à court et long terme.* ».

Durant le dernier séminaire sur l'urbanisme effectué à Béjaïa[7], des recommandations ont été faites pour créer un office local de réhabilitation et de sauvegarde du périmètre du "vieux Bougie" qui sera ainsi la consécration institutionnelle de cette valeur historique et urbanistique de la ville ancienne. L'office se chargera de :

— Saisir les éléments de la problématique posé dans la réhabilitation de ce centre ancien.

— Engager une réflexion sérieuse afin de chercher les meilleurs moyens pour la réhabilitation des vieux quartiers et les monuments historiques tel que Bad-Louz, la *casbah*, Fort Bridja qui connaissent un état de vétusté avancé.

— Préparer les moyens conséquents de toute nature afin de classer ce site en tant que périmètre de sauvegarde.

— Sensibiliser la société civile quant à l'importance de cette opération de réhabilitation.

— La reconversion de certains secteurs d'activités, en particulier pour en faire des pôles consacrés à l'artisanat.

3.4.2. La nécessité d'une coopération entre les différents secteurs administratifs locaux

Un plan directeur d'aménagement de l'urbanisme de Béjaïa a été élaboré par URBAS et approuvé. Il avait pris en compte la nécessité de mettre en place des zones réglementaires afin de protéger les sites patrimoniaux.

Mais il ne suffit pas d'instaurer des textes de loi sur le patrimoine culturel, car la question de la prise en charge sur le terrain est loin d'être résolue. Devant la dégradation des monuments historiques de cette ville, qui, pour certains, tombent en ruine ou sont envahis par la végétation, les élus locaux et les responsables nationaux des ministères concernés doivent agir en étroite coopération.

3.4.3. Le manque de moyens financiers

C'est l'un des obstacles majeur qui a freiné la stratégie de sauvegarde des sites et des monuments anciens. Des difficultés ont été rencontrées pour financer totalement les études scientifiques et techniques effectuées sur la *casbah*.

M Abdel Aziz Merzougi, maire adjoint, chargé des affaires sociales, culturelles et sportives nous répond à ce propos : « *l'entretien des sites et monuments historiques relève de l'État. L'APC seule ne peut faire face à une opération de longue haleine qui demande beaucoup de moyens. Nous devrons solliciter l'aide de l'État ainsi que celle de l'UNESCO pour une éventuelle inscription de la ville sur la liste du patrimoine mondial.* »

---

6. Loi n:98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

7. *L'urbanisme à Bejaia : tracés et perspectives*, 20-21 octobre 1999

3.5. Comportement de la population

À la faveur des grandes opérations d'urbanisation engagées depuis les années 1970, le centre ville de Béjaïa s'est déplacé vers la plaine, ce qui a modifié la nouvelle physionomie urbaine en amenant une rupture avec les référents culturels et architecturaux du centre historique.

Par manque de sensibilisation et d'information, les habitants s'intéressent de moins en moins à leur patrimoine architectural. Ceci s' est confirmé lors des entretiens effectués sur place. La majorité des personnes interrogées ignorait complètement la valeur historique et culturelle de ces lieux.

Certains monuments sont totalement isolés de la vie sociale et économique de la ville. C'est le cas pour la *casbah* : malgré sa situation stratégique dans la ville et ses constructions qui témoignent de son rayonnement historique, elle est totalement éloignée des préoccupations des autorités locales et coupée du public.

En conséquence, la *casbah* se retrouve dans un état lamentable : l'intérieur est très dégradé, ses édifices tombent en ruine, la végétation envahit tout. Devant cet état critique, deux associations ont été créées :

— L'association Véga 2000 présidée par M. Hamid Aidli

— L'association Gehimab présidée par M. Aïssani Djamel (vice-président de l'université de Béjaïa).

Ce dernier nous a confirmé sa volonté de travailler en coopération avec l'autorité locale, sur une nouvelle stratégie d'élaboration d'un plan d'urgence pour une intervention sur le terrain.

3.6. Relation entre les monuments historiques et le tourisme

Béjaïa, attire chaque année de nombreux visiteurs qui viennent pour ses sites et ses monuments. Cela pose le problème du développement du tourisme.

Sur cette question, M Amar Krim Adjadj directeur de l'Agence Locale de Gestion et de la Régulation Urbaine de Béjaïa (ALFOB) déclare : « *J'ai toujours pensé mettre en valeur le côté historique et culturel de Béjaïa. De nombreux et d'éminents savants ont vécu et enseigné dans cette ville, les vestiges et les mosquées existent encore ; les gens viennent de partout pour les visiter. J'ai l'intention de canaliser ces gens pour en faire une clientèle dans le cadre du tourisme culturel, c'est une question de moyens* ».

3.7. Stratégie de sauvegarde de la *médina* de Béjaïa

Cette stratégie devra s'appuyer sur une démarche globale qui intègre la restauration et la gestion du centre historique de la ville dans une perspective de développement économique et social et qui prennent en compte les potentialités touristiques.

Tous les partenaires sont unanimes quant à la nécessité de mettre en place un volet "communication" pour déclencher l'adhésion et la sensibilisation des habitants. Ce volet devra être un des éléments de la stratégie globale à mettre en œuvre sur le patrimoine de la ville de Béjaïa.

II. LA *MÉDINA* DE BÉJAÏA

1. Présentation de la ville

1.1. Le site

Béjaïa est une ville côtière sur le front Sud du bassin méditerranéen. Elle se situe à quelques 230 kilomètres à l'est d'Alger. Elle est implantée au nord de l'embouchure de la Soummam sur le versant sud de la montagne de Gouraya — qui s'élève à 672 mètres sur une longueur de deux kilomètres à vol d'oiseau. Son site est composé de deux parties de nature différente. Une partie très accidentée sur laquelle s'est développé le noyau historique de la ville. Elle est formée de deux contreforts séparés par un ravin appelé « ighzer abzaz ». Elle se présente sous forme d'un amphithéâtre dont la scène est le golfe de Bougie. Sa rade est magnifiquement protégée et offre ainsi un considérable avantage défensif et commercial — convoité depuis longtemps par les différents conquérants.

À l'Ouest se développe ce que les Français appelaient « la plaine » qui avait contenu l'extension de la ville depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle est limitée au Nord par les piedmonts de Gouraya, au Sud par la mer et à l'Ouest par la rivière « *assif* de la Soummam », l'une des grandes voies de pénétration à travers le Tell. Elle était aussi traversée en son milieu, par une autre rivière beaucoup moins importante que la première « *assif* Ameziane ».



Vue sur le front de mer de Béjaïa

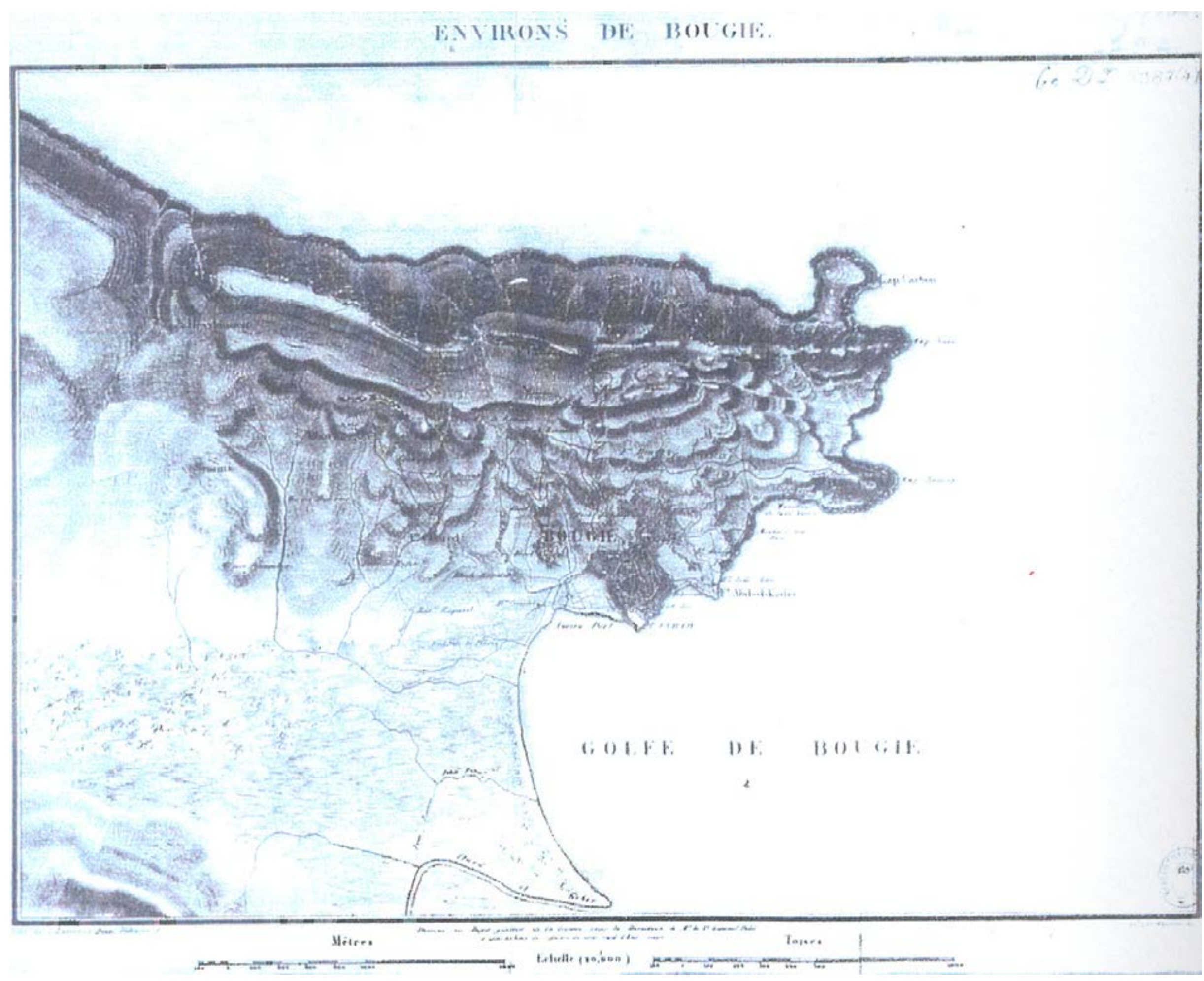


planche 1. — La géomorphologie de la ville (carte attribuée au Génie, circa 1839) *source : Bibliothèque Nat, Cartes et plans, Ge DD 5987*

Le site de Béjaïa présente une double nature. D'un côté un terrain accidenté et abrupt ayant une forme d'amphithéâtre donnant sur son golfe. C'est la partie sur laquelle s'est étendue la ville depuis les millénaires. Elle est contenue par deux lignes de crêtes ; l'une passant par le fort de la *casbah* et le fort Moussa, l'autre à l'est passant par le fort Abd-el-Kader et le plateau de Bridja. Ces lignes de crêtes sont séparées par une ligne de dépression matérialisée par le ravin « ighzer abzaz ». Au sud, elle est limitée par la rade et au nord par la pointe de Gouraya.

D'un autre côté, une plaine se situant à l'ouest de la ville, limitée par les piedmonts et la mer. Elle est depuis longtemps utilisée comme banlieue et quelques fois, notamment par les Hammadites comme une cité-jardin. À partir de la venue des Français, elle servait pour l'extension de la ville.

Elle est traversée par deux importantes rivières, limitant ainsi les étendues de la proche et de la deuxième banlieue. La première par « *assif* amerziane » et la seconde par « *assif* de la soummam » désigné, sur le plan, par « *oued* Elkebir ».

Son climat est très doux. Sa température moyenne varie autour de 11°C en hiver et 24°C en été.

1.2. L'évolution de la ville jusqu'à la veille de la conquête

« *Il n'y a guère, en Algérie, de ville qui par la grandeur des souvenirs dont se compose son passé, et par l'importance politique militaire et commerciale que lui réserve assurément l'avenir, justifie plus que Bougie…* »[8].

Après avoir servi de comptoir commercial aux phéniciens, Saldae[9] fut édifiée par Auguste en 33 av. J. C. Elle ne comptait à cette époque pas plus de 6000 âmes et s'étendait sur un territoire limité par une enceinte de trois

8. L.C. Féraud, *Histoire des villes de la province de Constantine*, L. Arnolet, Bougie, Constantine, 1869, p.7

kilomètres[10]. Les Vandales, après avoir chassé les Romains en 428, subirent le même sort par les Byzantins en 534. Plus tard, la ville de Bougie et toute la région fut prise par les musulmans. Ce n'est qu'à partir de 1067–1068, d'après les historiens, qu'elle connut ses véritables moments de croissance. Les princes hammadites ont fait d'elle une capitale de toute la région Centre-est de l'Algérie et ils y ont construit d'admirables palais. Elle a connu de plus, à partir de ce moment, une activité industrielle et intellectuelle très remarquable et des relations commerciales avec l'intérieur et l'extérieur du pays par voie terrestre et maritime.

Son enceinte s'étendait alors du bord de la mer jusqu'aux hauteurs de Gouraya (672 mètres d'altitude) couvrant ainsi une surface de 140 à 150 hectares. La ville comptait par conséquent une population de 100.000 habitants. Ce degré de prospérité de Bougie ne cessait guère, d'après Brunchvic, jusqu'à l'avènement des Espagnols et des Turcs.

« …*Bougie ne cessera plus ensuite, jusqu'aux abords de l'époque turque, de faire grande figure : que ce soit comme port commercial ou comme base de corsaire, ou comme centre intellectuel et religieux, elle tient un rang éminent, plus d'une fois encore comme capitale, parmi les villes de Berbèrie. Du XIIe au XVe siècle, elle était avec Tlemcen, l'un des pôles de l'Algérie actuelle*. »

Avant la conquête espagnole en 1510, la ville renfermait d'après Féraud vingt-et-un quartiers et chacun d'eux contenait plusieurs mosquées et oratoires. Les portes urbaines quant à elles étaient au nombre de six.

Avec sa prise par les Espagnols, la ville commençait à se dégrader. Sous le régime turc, elle était marginalisée et continuait par conséquent à se dégrader d'avantage, jusqu'à la veille de la conquête française.

2. L´époque romaine

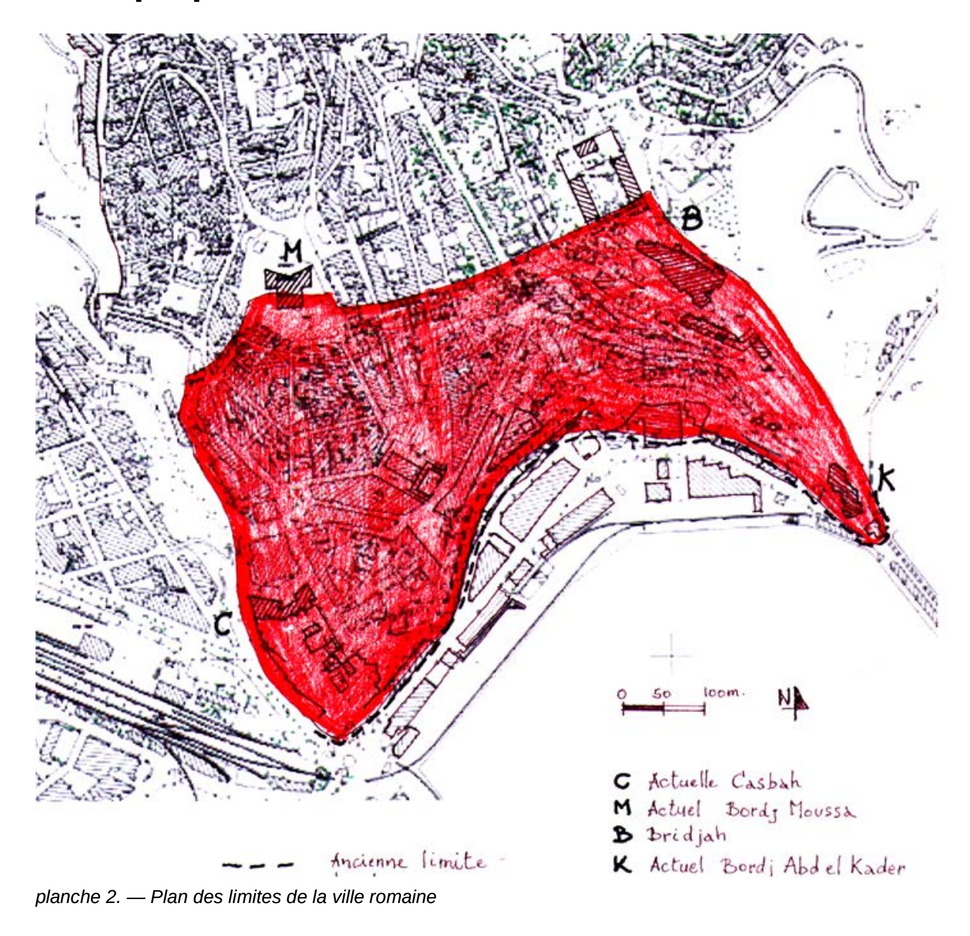


planche 2. — Plan des limites de la ville romaine

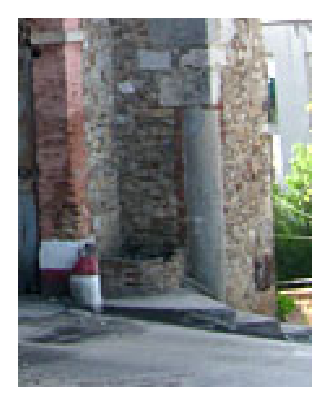
9. Saldae, nom de la ville de Bougie à l'époque romaine

10. M. Kheladi, *Urbanisme et système sociaux, la planification urbaine en Algérie, le cas de Béjaïa*, Alger, O.P.U., 1991, p.89

La ville Romaine de Saldae se cale entre les deux caps qui accueilleront la *casbah* et le fort Abd-el-Kader. Le port romain est cependant au sud-ouest du cap qui porte aujourd'hui la *casbah*. Sa limite supérieure enserre ce qui sera le lieu du palais de l'Étoile, puis du fort Moussa. Des remparts romains, peu de vestiges directement lisibles semblent subsister. Cependant, Farès Khima, étudiant en architecture, a repéré et étudié la stratigraphie d'éléments proches du fort Moussa. Selon L. C. Féraud, « *la* casbah *est construite en briques rougeâtres sur les assises de l'ouvrage fortifié qui devait protéger l'ancien port du temps des Romains*. » Monsieur Djermoune nous a confirmé la présence de vestiges de l'époque romaine du côté de l'ancien port, au pied de la *casbah* — et sous la *casbah* elle-même, qui constitue une réserve archéologique (et certainement aussi pour l'habitat et les installations antérieures aux Espagnols).







Stèles funéraires et votives romaines au pied de la casbah

Colonne massive en granit réemployée dans la porte Fouka

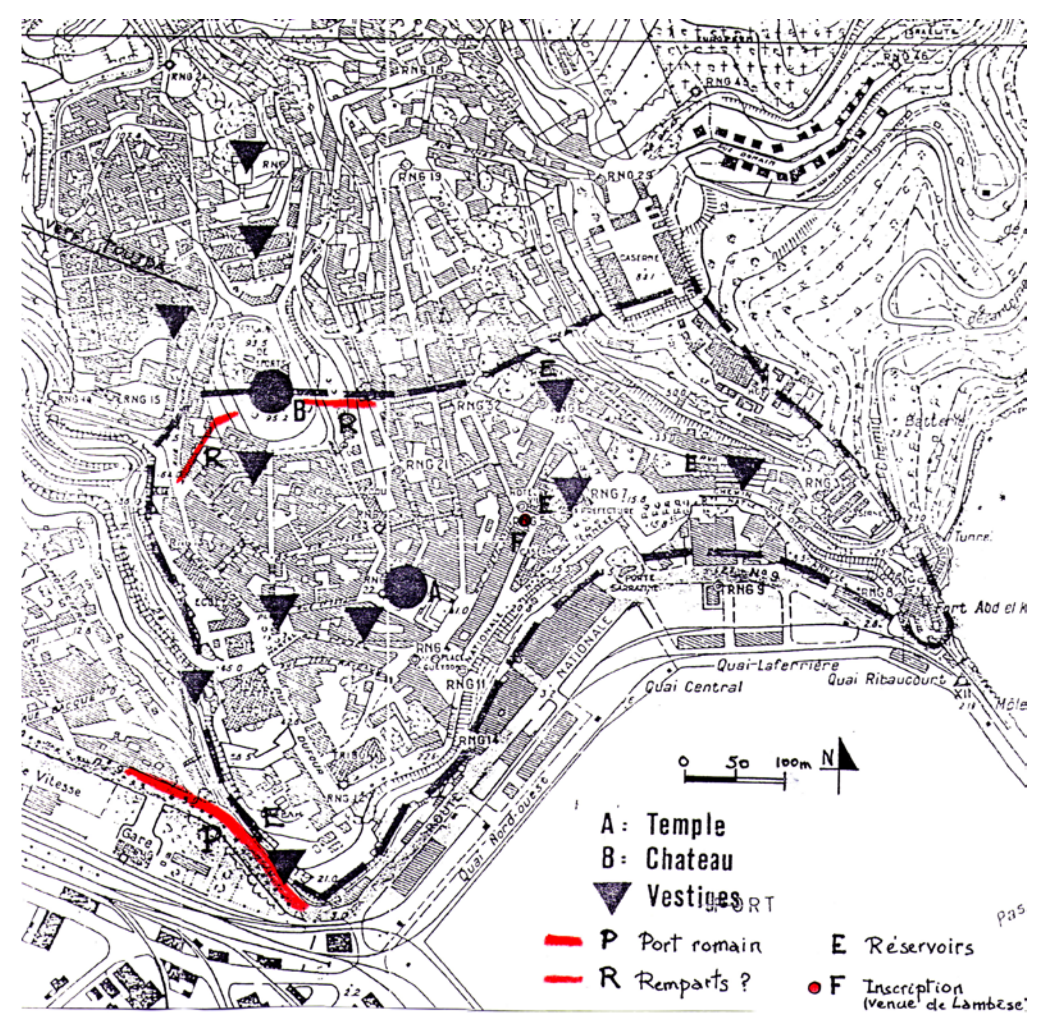
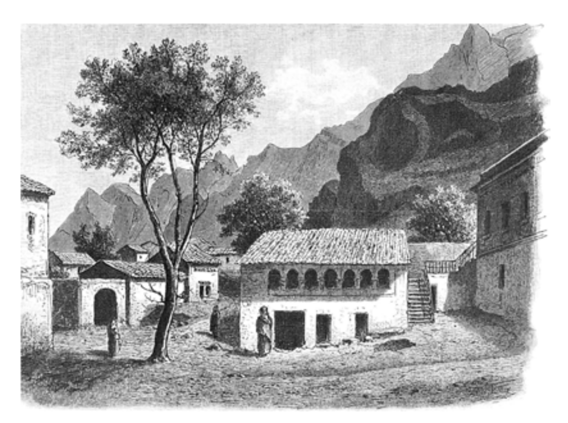


planche 3. — Plan de localisation des vestiges romains

« *L'emplacement de l'église présente cette circonstance curieuse qu'on a trouvé, à trois mètres au-dessous du sol, les fondations d'une mosquée, dite Djama Sidi-el-Mohoub, encore debout en 1832 ; et à cinq mètres plus bas, les assises en pierres de taille d'un temple de la colonie romaine, comme le constate l'inscription qu'on y a découverte* ».[11]



La source de Toudja
(d'après un dessin de l'archiduc L. S. de Habsbourg)



Construction parasite en cours sur le tracé de la conduite

Très importants — et susceptibles d'une véritable mise en valeur — sont les vestiges du système d'alimentation en eau créé par les Romains depuis la source de Toudja, selon un tracé et avec des installations qui ont été ensuite réutilisés jusqu'à l'époque coloniale.

Devant l'actuelle Assemblée Populaire Communale (A.P.C. : mairie) se dresse une fontaine où a été insérée en 1866 l'inscription romaine trouvée à Lambèse, relatant les péripéties du percement de la conduite à travers la montagne et les mérites de l'ingénieur Nonius Datus qui mena à bien l'entreprise.

Une des citernes est restaurée et bien entretenue, sous l'A.P.C. où elle sert de bibliothèque.

Une autre, plus importante, est sous la crête de Bridjah, au dessus du fort Abd-el-Kader, mais nous n'avons pu la visiter.

Des citernes pour 200.000 litres d'eau sont sous la *casbah*. Une citerne très importante existerait encore près de Sidi-Touati.

Il nous semble très important d'empêcher qu'à l'avenir d'autres constructions inopportunes viennent empêcher la mise en valeur de cet ensemble qui relie Béjaïa à son arrière-pays.

11. L.C. Féraud, *Op. cit.*, p.28

3. Les époques hammadite, almohade et hafside (XIe-XVe siècle)

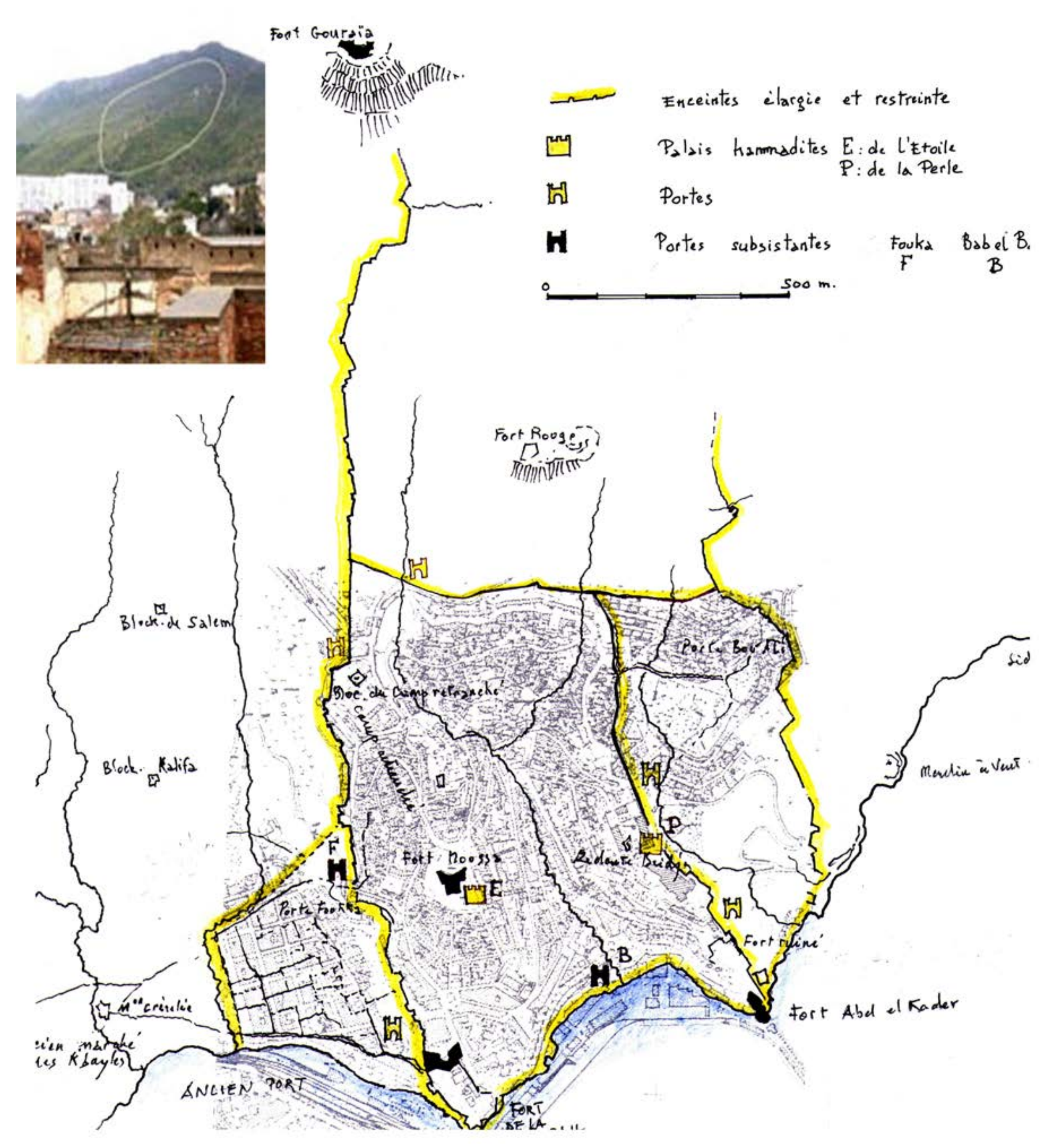


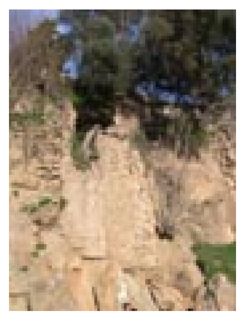
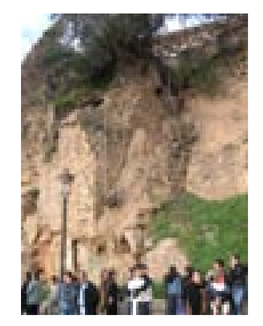
planche 4. — Tracé de l'enceinte hammadite encore présente en 1836 et aujourd'hui

Les vestiges du rempart hammadite sont toujours visibles aujourd'hui, le long de la pente qui mène à Gouraïa. Les forts espagnols et les casernements français ont remplacé les palais hammadites de la Perle et de l'Étoile. Nous avons superposé au plan établi par le génie militaire français en 1836, le plan de la ville ancienne actuelle et l'indication des emplacements des palais disparus.

Des six portes de la ville (Bab-el-Bahar, porte de la Mer ; Bab-Dar-Senka, porte de la Darse ; Bab-el-Benoud, porte des Armées ou des Étendards, dite aussi Bab-Fouka ; Bab-el-Mergoum ou Bab-el-Ber, porte de la Campagne ; Bab-Amsiouen, Bab-Sadat), seules demeurent bien identifiables et susceptibles d'une restauration en tant que monuments Bab-Fouka, Bab-el-Benoud et Bab-el-Bahar[12].

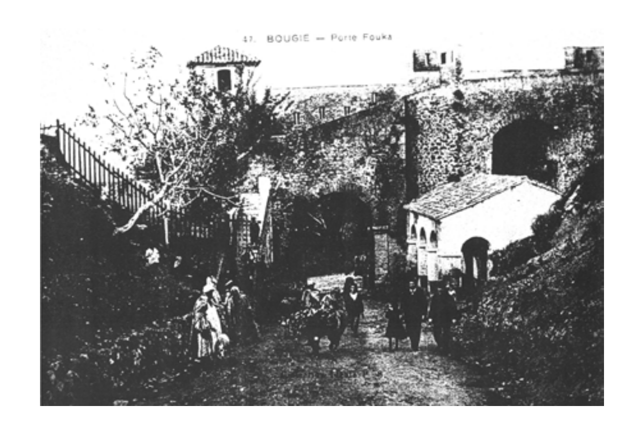
---

12. orthographes et dénominations reprises de L.C. Féraud, *Op. cit.*

Vestiges du rempart au dessus du boulevard Amirouche

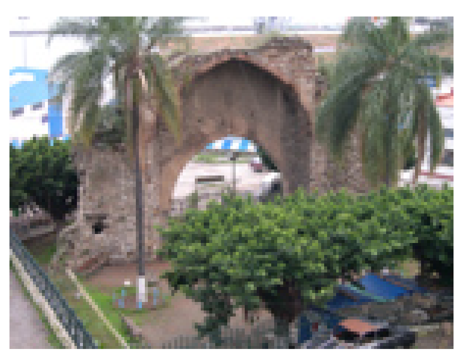
Ces vestiges impressionnants d'une tourelle de plan rectangulaire, laissent voir la structure de la voûte qui portait sa terrasse. Une restauration soignée en est d'autant plus urgente que ces vestiges constituent un danger évident pour les personnes qui attendent l'autobus directement en-dessous. Cette restauration nécessite de grandes qualifications archéologiques, architecturales et techniques. La présentation de la ville ancienne gagnerait ainsi un atout formidable.

Portes Bab-el-Fouka et Bab-el-Bounoud

Cette porte remarquable, très fréquentée en raison de la proximité du marché très actif dit "marché Philippe", a conservé l'essentiel de ses caractéristiques. Elle présente cependant des fissures importantes, de part et d'autre.

La carte postale ancienne montre un bâtiment (poste de garde ?), dont la restitution pourrait améliorer la présentation du monument, que les dispositions actuelles mettent peu en valeur.





Porte de la Mer, Bab-el-Bahr : détails de l'appareillage et d'une corniche

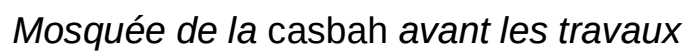
C'est la porte hammadite par excellence, symbole de l'ouverture vers la mer, et symbole également — avec les éléments de remparts qui l'accompagnent, de la venue des Hammadites depuis l'intérieur et la Kalaa Des Beni Hammad ; ceux-ci se pensaient protégés par la montagne à laquelle s'adosse la ville, mais ont senti la nécessité de se protéger des dangers venus de la mer.

Les occupants suivants, que cette barrière n'a pas arrêtés, se sentaient suffisamment forts sur mer pour ne pas renforcer cette fortification. C'est pourquoi elle nous est parvenue — ruinée mais non modifiée dans ses structures et ses maçonneries.




Marabout et Zaouia, Sidi-Touati




Mosquée de la casbah *avant les travaux*


enduit sur la colonne du mihrab

Exemples d'édifices religieux, témoins de l'époque d'avant les Espagnols. Tous les autres ont été soit détruits, soit fortement rénovés.

La mosquée de la *casbah* date de 1212. C'est pourquoi elle devrait bénéficier d'une restauration réellement respectueuse de son caractère d'origine. L'empâtement de cette colonne du *mihrab* dans des enduits épais est regrettable.

Par ailleurs, sur quelles bases archéologiques et historiques, sur quelle analyse scientifique, a-t-on décidé de remplacer ses toitures par une terrasse avec deux coupoles saillantes ?

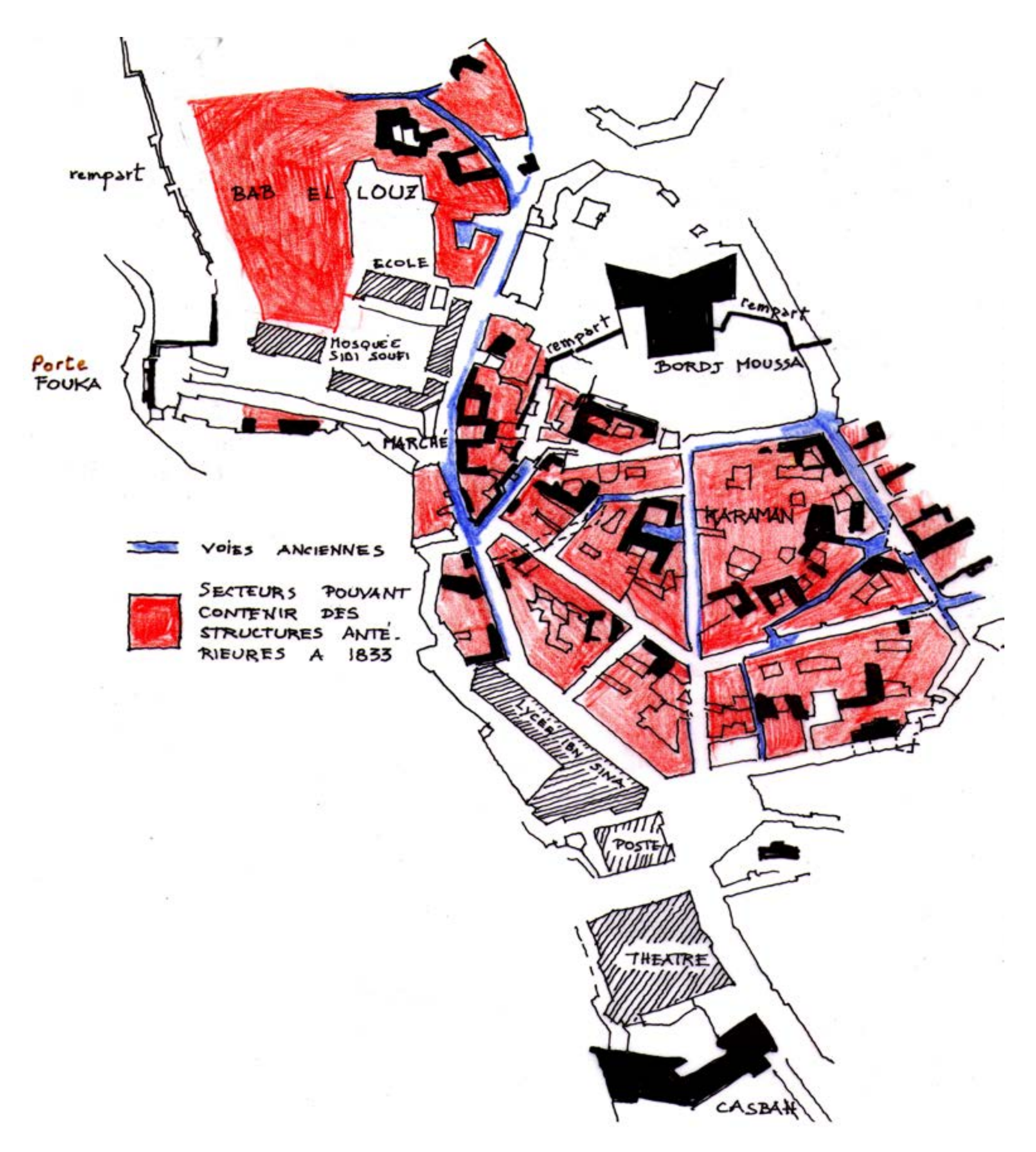


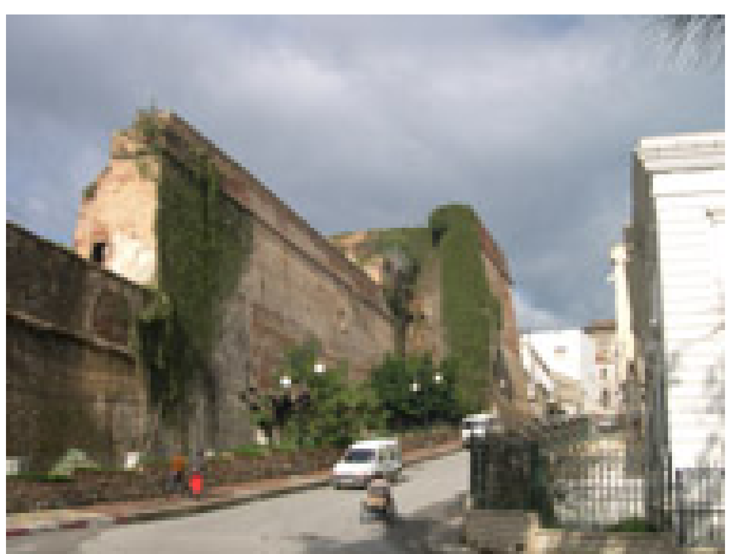
planche 5. — Carte des quartiers Bab-el-Louz et Karaman : habitat et tracés urbains anciens

4. L´époque espagnole

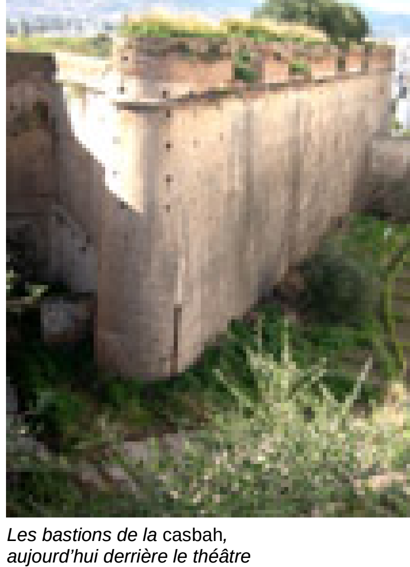
Les Espagnols ne sont restés à Béjaïa que de 1509 (ou 1510, selon le calendrier nouveau) à 1555. Ils sont restés cloîtrés dans la ville, incapables de s'affirmer à l'extérieur devant la résistance des tribus berbères.

Ils ont pourtant très fortement marqué la ville, en particulier par les destructions qu'ils ont perpétrées : destruction des palais, repli sur des limites plus restreintes (sensiblement celles de la ville *intra-muros* romaine), laissant tomber en ruines ce qui se trouvait à l'extérieur de ce périmètre. Ils ont aussi persécuté la population juive, ce qui contribua certainement à l'appauvrissement du tissu urbain.

Mais ils ont construit des fortifications, et en ont consolidé et modifié d'autres. Les bastions qu'ils ont réalisés ont fortement marqué le paysage urbain, et sont toujours présents.



La casbah *: vue du côté de la ville*



Les bastions de la casbah*,*
aujourd'hui derrière le théâtre



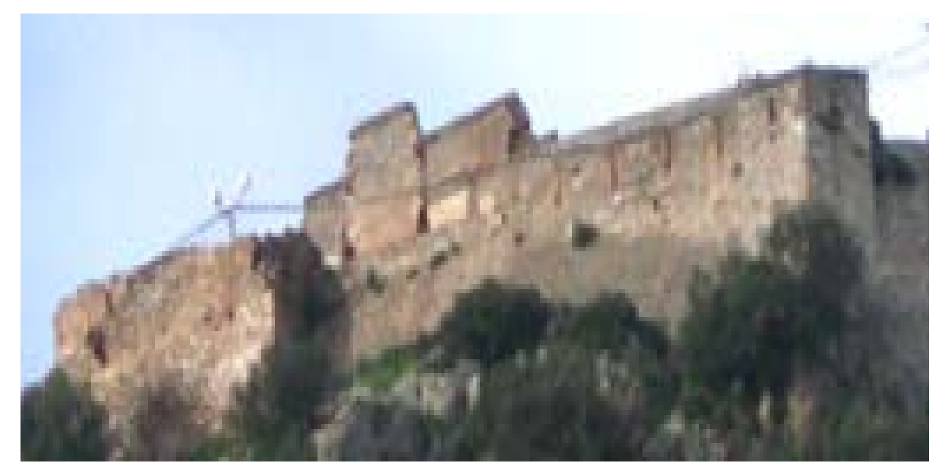
Bordj *Moussa à l'époque de l'Archiduc de Habsbourg*

BORDJ *MOUSSA*

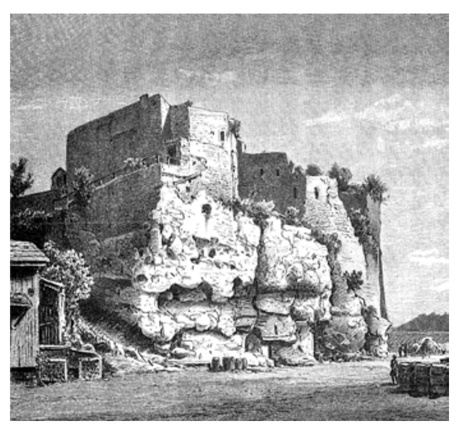
Bordj *(ou fort) Moussa a remplacé le palais de l'Étoile détruit par l'occupant espagnol.*

Il était placé sur l'enceinte restreinte et se trouvait donc, avec ses deux bastions dirigés vers la montagne, aux avant-postes du système de défense espagnol face à l'intérieur du pays.

Les lignes de rempart qui en partent ont repris celles de la ville romaine. Le côté amont de l'escalier Mahieddine suit le tracé de ce rempart qui reliait Bordj *Moussa à la* casbah*, et dont l'origine peut être romaine.*



Bordj *Gouraïa*



Bordj *Abd-el-Kader : dessin de l'Archiduc de Habsbourg*



Bordj *Abd-el-Kader : vue actuelle*

Le fort Abd-el-Kader semble être celui qui a été le moins modifié par l'occupant espagnol. Sa tour a cependant été abattue en 1512 par une canonnade des corsaires turcs Aroudj et Kheir ed Din.

Sa restauration a été mise à l'ordre du jour, à charge du même bureau d'études qui restaure actuellement la mosquée de la *casbah*. Il faut souhaiter qu'une plus grande attention architecturale et archéologique lui soit portée.

Gravure de Vermeyen

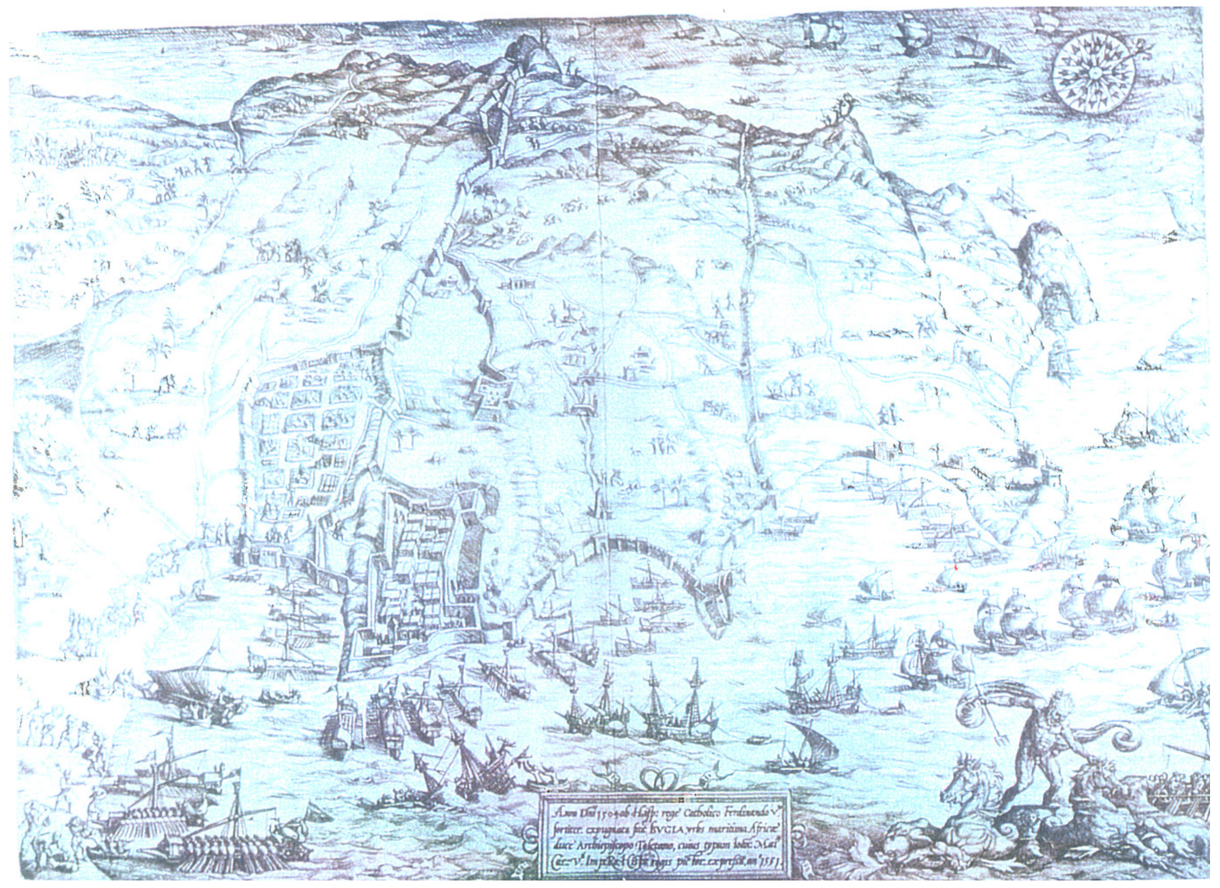


planche 6. — Carte attribuée à Vermeyen (1551) *source : Bibliothèque Nat., Paris, Estampes AA3, réserve folio 33, cliché n°81 C 106527*

Cette gravure de 1551, qu'auraient réalisée les Espagnols, est parmi les plus anciens documents iconographiques existant sur la ville de Bougie. Elle montre essentiellement, les éléments physiques et naturels du site notamment la rade avec ses trois parties : à gauche, la rade de la *casbah* au centre, le futur port du commerce et à droite la rade de Sidi-Yahia ; les différents ruisseaux et ravins et enfin tout terrain accidenté qui s'étend jusqu'au fort Gouraya culminant à 672 mètres.

Le deuxième élément fort exposé par cette gravure est la structure défensive de la ville avec particulièrement, l'enceinte hammadite flanquée en plusieurs points par des forts : à droite, du côté de la mer, le fort Abd-el-Kader à gauche le fort de la *casbah* qui protégent toute la rade centrale ; un peu plus haut, vers le nord, le fort Moussa, qui assure le contrôle de toute la ville basse ; plus haut encore ; le fort Gouraya dont l'importance peut naturellement, dépasser l'échelle de la ville par sa position stratégique.

Ce dessin est très remarquable par la précision avec laquelle il représente les limites préhispaniques de la ville.

Cependant le dessinateur, qui travaille plus de quarante ans après la prise de la ville, représente les forts bastionnés, a priori après 1509 — et non les palais qui existaient lors de la prise de la ville. Il est probable que l'auteur du dessin représente ce qu'il connaît, sans souci réel de la vérité historique.

Cependant, compte tenu de l'exactitude de la représentation du rempart hammadite, ne peut-on s'interroger sur un éventuel bastionnement de la *casbah* avant sa prise par les Espagnols, qui n'auraient que modernisé les bastions ? Nous savons que Charles Quint fit, de 1541 à 1543, « *terminer la* casbah *commencée par son aïeul* » Ferdinand V. Mais, sachant les liens entre Béjaïa et Pise ou Gênes, n'y aurait-il pas eu des bastions du temps des Almohades ?

5. L´époque turque

Cette époque est réputée celle d'une décadence de la ville, ayant perdu son rôle de capitale pour n'être plus qu'une bourgade secondaire — où la garnison turque peu nombreuse restait enfermée dans ses murs face à l'irrédentisme des tribus de l'arrière-pays.

Pourtant le capitaine Touffait décrit, dans sa relation de la prise de la ville en 1833, le charme des jardins et des maisons à patio mais aux toitures « *couvertes de tuiles et de chaume comme celles de nos villages en France* ».[13]

Cette image paisible rejoint celle que donne L. C. Féraud quand il regrette les atteintes portées par l'urbanisme colonial français :

« *[les maisons] commencent à perdre de leur aspect primitif car les jardins, les fraîches tonnelles aux vignes grimpantes et les arbres de différentes essences qui les entouraient, tendent à disparaître de jour en jour, depuis le percement des nouvelles rues et la construction de quelques vastes et disgracieuses maisons, véritables casernes, dans lesquelles l'esprit de spéculation a plus de part que le bon goût. La forme des habitations indigènes […] est certainement bien préférable à celle de nos constructions à plusieurs étages, pour se préserver des ardeurs du climat.* ».[14]

6. L´époque française

En 1830, la ville ne contenait que 2.000 habitants et 60 soldats turcs. Ce qui facilitera par la suite le débarquement des troupes françaises dirigées par le Maréchal Trezel. De ce fait le capitaine d'état major Touffait (aide du camp du Maréchal Trezel), nous décrit la ville juste après la prise de Bougie : « *La ville, située au Nord-Ouest dans une presqu'île formée par le Cap Carbon, occupe d'une de ses extrémités à l'autre, c'est à dire du fort de la Casbah à celui d'Abd-el-Kader, un espace d'environ 2000 m d'une baie vaste et sûre mais dont l'entrée ne saurait être défendue. Vue de la mer, Bougie ressemble à un grand Bourg que nul monument, ni édifice remarquable ne distinguent. Elle est en grande partie bâtie sur les versants d'une montagne qui descend presque à pic et n'offre à son pied qu'une rive extrêmement repérée, et un seul débarcadère, étroit et mal commode, devant la porte de la marine, unique entrée de la place sur cette face.*

De la baie, la ville paraît beaucoup plus petite qu'elle ne l'est réellement, parce que du côté de l'Est, les inégalités du sol et le ravin en cachent le tiers, et au Sud une autre partie se trouve également masquée. Cap Carbon étant à l'extrémité d'une des ramifications du petit atlas ; le terrain qu'occupe Bougie se refuse de cette nature, il ne peut plus tourmenté. Les maisons sont étroites, basses en rez-de-chaussée et distribuées à la mauresque, c'est à dire en chambres longues ou galeries tenant chacune toute une face avec une cour intérieure : elles sont faites en toitures inclinées et recouvertes en tuiles ou en chaume comme les villages de France. »

La ville forme trois groupes d'habitations distincts, et doit avoir été bien plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui, si l'on en juge par la quantité des décombres et de briques que l'on retrouve d'une certaine distance de son enceinte actuelle, et par les restes de ses murs. Les rues sont étroites et tortueuses, le peu d'élévation des maisons et leur séparation laissent un libre accès à la lumière du jour, elles sont inégales et sans pavés et remplies de décombres . En 1833, Bougie se trouvait réduite à un triangle compris entre la *casbah*, le fort Barral (Moussa) et le fort Abd-el-Kader. La garnison française était constamment harcelée par la population locale, les maisons inhabitées servaient de lieux d'embuscades et elles furent rasées. Depuis qu'elle a été érigée en commune en 1933, Bougie à repris après tant de décades, une courbe ascensionnelle ; les hauteurs à l'intérieur des anciennes enceintes se sont à nouveau peuplées.

---

13. Archives Historiques de l'Armée de Terre, château de Vincennes, sous série IM Bougie : *Mémoires et reconnaissances*, « Relation de l'expédition de Bougie », par le capitaine Touffait, 1833, 47 pages, 2 planches

14. L.C. Féraud, *Histoire de Bougie*, p.26-27

La période allant de 1848 à 1902 , voit le remblaiement des zones marécageuses, les travaux d'aménagement du port et de la gare, l'établissement sur la plaine d'un quartier d'entrepôts et de petits bâtiments industriels, et d'un assez vaste secteur d'habitations. Les terrains libres, même ceux assez haut placés, ont été peu à peu utilisés. Les forts ainsi que la *casbah* furent le siège de l'armée française, les bâtiments existant à l'intérieur de ces premiers ont été utilisés après modifications, d'autres ont été édifiés pour le casernement des troupes et le dépôt du matériel. En 1947, l'extension de Bougie se limitait à la proximité immédiate de la vieille ville.

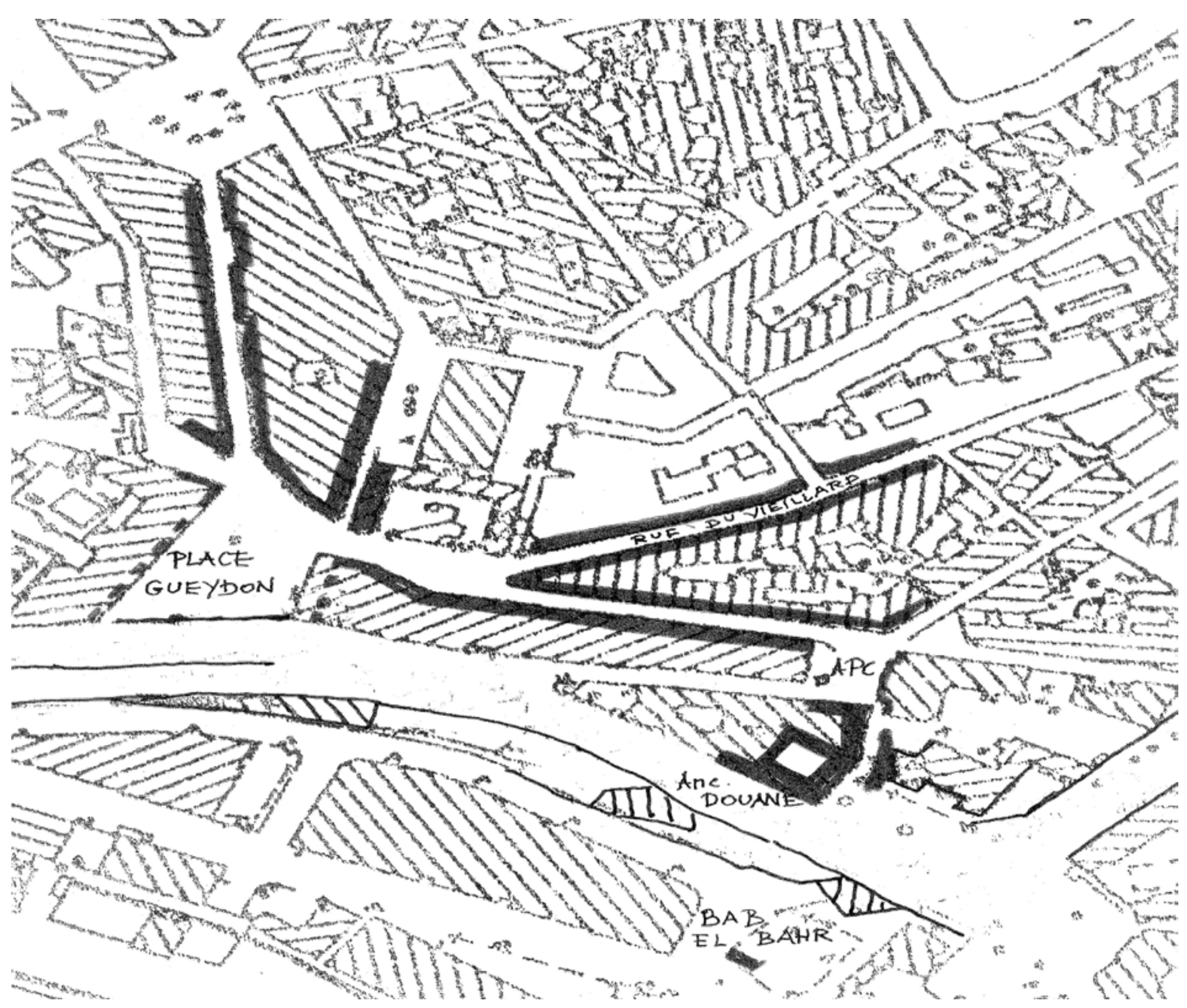


planche 7. — Plan du centre, mettant en évidence les traces conservées après la conquête française

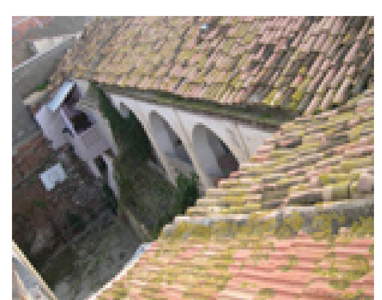
Nous avons superposé l'état actuel de ces quartiers et leur état de 1837.

Cette superposition montre que seule une partie de Bab-el-Louz était habitée en 1837, en aval. La partie amont du quartier était presque vide, et les occupants français en avaient fait leur « *camp supérieur* » (Féraud cite d'ailleurs le quartier comme « *partiellement détruit* »).

La superposition permet également de repérer les tracés de ruelles, qui ont perduré.







Belle maison à Patio dans le quartier Karaman

Disposition caractéristique de la galerie qui, à l'étage, offre la vue vers la mer. Carreaux anciens, toitures couvertes en tuiles canal. Vue vers la coupole colorée de la synagogue du quartier Karaman, quartier juif de Béjaïa.

Le propriétaire, qui a très aimablement fait visiter sa maison, la restaure avec respect et soin. Elle fut un moment, selon lui, le "bureau arabe". Elle ne figure pas sur le plan de 1837 et borde la percée réalisée tout de suite après la prise de la ville par les Français : il est donc logique de conclure qu'elle fut construite après cette prise de la ville.

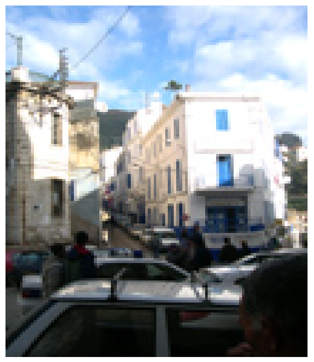
Il apparaît donc qu'après la conquête française, on a continué à construire dans les quartiers Karaman et Bab-el-Louz dans la tradition de la ville ancienne. Ce patrimoine du XIXe siècle mérite lui aussi attention et protection. Il témoigne de la vitalité de la *médina*, qui a continué à vivre et se développer.

On reconnaît la permanence de la rue du Vieillard, de l'escalier qui longe la mosquée Sidi-Mohoub, de l'escalier qui descend de l'A.P.C. à la porte Bab-el-Bahr, d'un édifice à *patio* — récemment restauré, intégré à l'ancienne douane, et qui existait avant 1833.





Vue vers la mer depuis les escaliers Lakhdar Zaoui et Maouchi





La rue du Vieillard : entrée



La rue du Vieillard : sortie

Ces rues anciennes ont perduré dans leur tracé après la conquête française. Perpendiculaires à la pente, elles offrent la vue vers la mer. Les façades ont été restaurées.

III. OBSERVATIONS SUR LE PATRIMOINE DE BÉJAÏA

Les architectes de la mission ont fait des observations sur place, et ont réuni une documentation graphique et photographique sur le patrimoine de la ville ancienne de Béjaïa : son état, ses pathologies — mais aussi les ouvertures positives qu'il recèle.

« *La ville de BOUGIE est l'exemple type de ville multiculturelle où s'est réalisée, au cours des siècles, une synthèse des cultures méditerranéennes* ».[15]

Citant encore un autre intervenant au cours du séminaire de Valence, D. Aïssani déclare : « *Souad Boudemagh plaide pour une approche sensible du paysage urbain des villes méditerranéennes. La ville méditerranéenne est le lieu d'expression de l'identité méditerranéenne, qui homogénéisa dans un certain sens les morphologies, les types d'habitat, de conception urbaine et de façonnements sociaux, des villes séparées par la mer unifiante* »

Nous n'avons pas la prétention d'avoir réalisé cette approche sensible en quelques jours à Béjaïa, mais c'est avec cette synthèse des cultures méditerranéennes en tête que nous avons réuni quelques observations — nécessairement incomplètes, mais qui peuvent aider à engager la réflexion et le travail que notre mission à Béjaïa souhaite initier.

La ville ancienne reste toujours d'une très grande et admirable lisibilité, malgré l'atteinte grave que constitue l'urbanisation anarchique en cours dans ses extensions. Le site, encadré des éperons rocheux que les fortifications renforcent et soulignent, a tenté de nombreux peintres — dont les expositions organisées par la ville de Béjaïa et l'association Gehimab ont mieux fait connaître les œuvres. Malgré le comblement partiel de la baie par les colonisateurs français, il s'impose toujours fortement, dominé par la cime de Gouraïa avec son fort à plus de 450 mètres d'altitude.

La montagne de Gouraïa, ses prolongements jusqu'à la mer des caps Carbon et Bouac, ont de tous temps protégé la baie des vents d'Ouest et assuré un lieu idéal pour le mouillage des bateaux. Pour les Hammadites et leurs successeurs Almohades et Hafsides, la montagne de Gouraïa a constitué une protection efficace vis-à-vis des agressions intérieures. La montagne leur fournissait de plus, le bois pour la construction navale - grande activité de Béjaïa à l'époque de sa splendeur.

Si les Phéniciens s'étaient contentés d'un modeste comptoir, du côté de la plaine et aux aiguades, les Romains ont d'emblée installé la ville dans ce qui sera ses limites permanentes jusqu'aux extensions coloniales.

Seuls les Hammadites auront assez de force et d'opulence pour développer la ville au-delà de ces limites, en direction de la cime de Gouraïa, et donc aussi en direction de la montagne et de la Kalaa des Beni Hammad, leur première capitale.

La mise en valeur de ce lien historique peut être un objectif à plus long terme.

---

15. Djamil Aïssani, *Impact de la Méditerranée sur le développement de la ville de Béjaïa*, Séminaire international de Xàtiva, Valencia, España, 18–20 février 1999

1. L’organisation spatiale

1.1. La structure de la ville

La ville de Bougie se serait structurée autour de deux longues rues qui, en se croisant au niveau de la place Fatima, forment une croix (planche 8.) dite fausse pour cette raison que les angles qu’elle forme ne sont pas orthogonaux. Ces deux rues étaient orientée, la première du sud au nord et la deuxième du sud-est au nord-ouest. Cet aspect de morphologie suggère une première hypothèse sur l’origine et le premier noyau urbain de la ville.

Cette fausse-croix n’est-elle pas l’héritage de la ville romaine, et précisément de son *cardo décumanus* ? Il est vrai que dans la ville romaine parfaite les axes principaux forment une vraie croix. Mais sur un site aussi accidenté que celui de Bougie, la rigueur du tracé de la croix ne doit-elle pas être nécessairement sacrifiée ?

De l’autre côté, nombre d’écrits d’historiens de la ville affirment avec Féraud que « …*La cité antique était édifiée sur la déclivité des deux contreforts de Moussa et de Bridja que sépare le ravin appelé par les indigènes “*oued *Abzaz”. Cette configuration topographique provenait de la forme plurielle du nom* saldae*, les* saldaes*.* »

Cette version suggère de situer la croix romaine entre les deux déclivités parallèles à l’*oued* Abzaz, converti plus tard par les Français en un boulevard dit des “Cinq fontaines”.

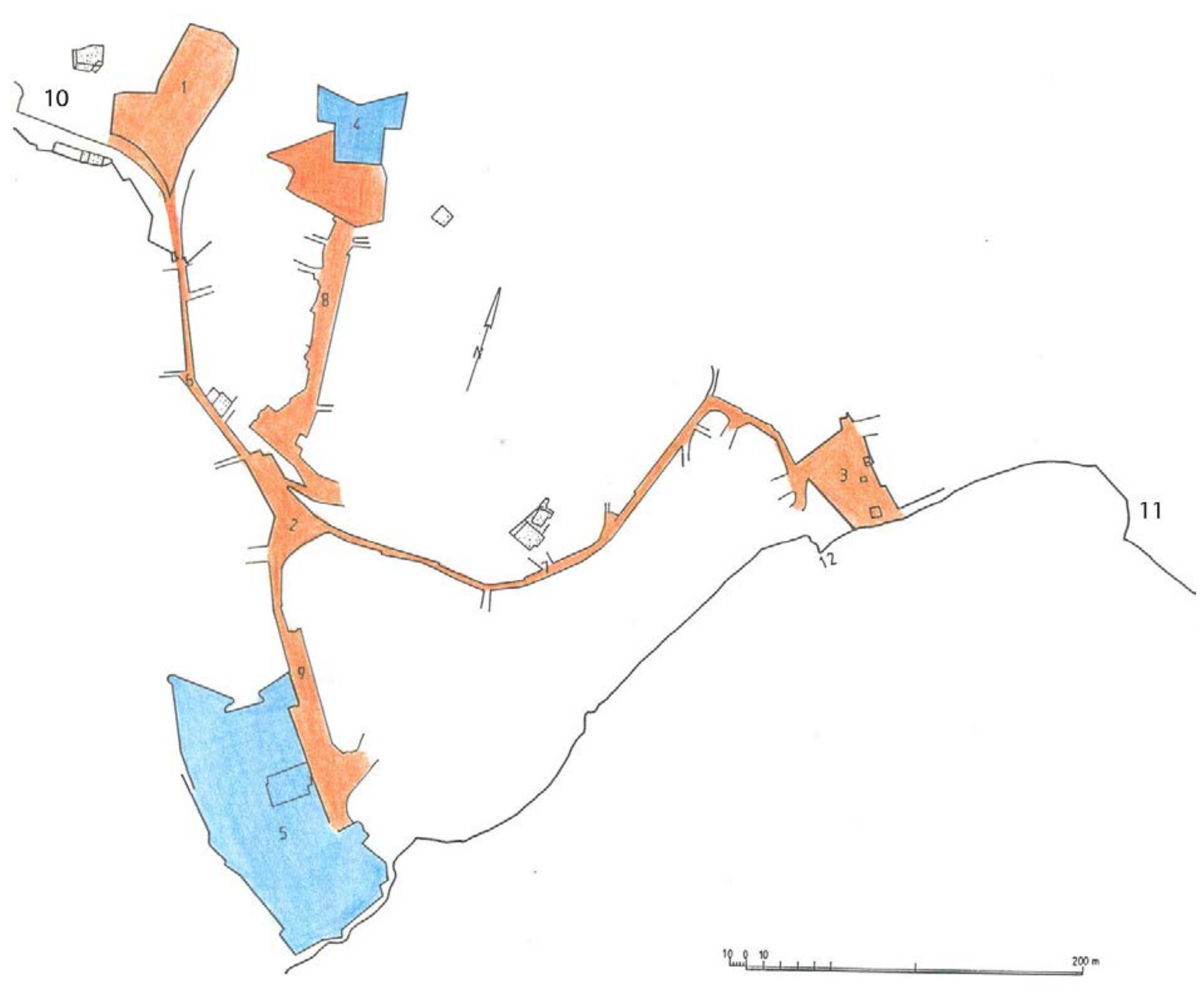


planche 8. — Fausse-croix

légende :
1. place Fouka
2. place Fatima
3. place d’el-Bahr
4. fort Moussa
5. casbah
6 rue Fatima
7. rue Trezel
8. rue Moussa
9. rue de la Casbah
10. porte Fouka
11. fort Abd-el-Kader
12. porte d’el-Bahr

source : Plan parcellaire de 1841

Le premier axe de la croix, orienté nord-ouest/sud-est relie les deux principales portes de la ville, la porte Fouka et la porte d'el-Bahr. La première de ces portes représentait un point d'échange avec l'intérieur du pays, tandis que la seconde constituait un point d'échange avec l'étranger. Chacune d'entre elles étant appuyée dans sa fonction par une place en retrait servant d'espace d'accueil. Dans le plan d'alignement et de nivellement, ce premier axe nord-ouest/sud-est (voir la rue Trezel) est orienté vers la place des "Cinq fontaines", non vers celle de la Marine.

Le deuxième axe est orienté sud/nord. Il comprend principalement la *casbah* et le fort Moussa, qui sont véritablement les deux points forts de la ville. L'axe est formé par deux rues : la rue de la *Casbah* et la rue du fort Moussa. Il a joué un rôle essentiel dans la croissance de la ville.

Ces deux axes s'articulent à hauteur de la place Fatima, future place de l'Arsenal, et font de celle-ci le principal carrefour de la cité. Ils relient entre elles la totalité des mosquées de la ville pré-coloniale, mais relient aussi la ville à l'arrière pays et à l'étranger.

Lavedan disait de la capitale française que « *comme toutes les villes, Paris est l'aboutissement d'un certain nombre de routes qui la traversent de part en part. Le terme traditionnel de ˝croisée de Paris˝ exprime l'idée que la ville est bâtie sur l'intersection de deux grands axes nord-sud et est-ouest.* »[16] Bougie n'a pas échappé, elle non plus, à ce modèle d'urbanisation.

1.2. Les fortifications

Dans l'histoire des villes, notamment des villes algériennes jusqu'au début du XXe siècle, l'enceinte constitue un éléments d'extrême importance.

À Bougie, l'enceinte a été édifiée, pour la première fois, par les Romains qui ont occupé la ville et sa région entre 145 av. J. C. et 428 ap. J. C . Ils n'avaient réellement, « …*donné à leur ville qu'une étendue appropriée à leur politique et à leurs besoins* »[17]. L'enceinte s'étendait alors sur un périmètre de 2500 mètres autour de la cité qui ne devait par compter, d'après Kheladi, plus de 6.000 âmes. Au début de la conquête française, son tracé était encore, aux dires de Lapene « *reconnaissable et debout sur un assez grand nombre de points*. »

Par ailleurs, le plan de la ville romaine ne nous paraît guère très différent de celui de la ville du haut Moyen-Âge. Aucun événement majeur ne sépara les deux périodes, si ce n'est la succession des pouvoirs en place.







Quelques vestiges du rempart de la ville

16. P. Lavedan cité par M Darin, « La grande percée », dans *B.R.A/E.A.N*, 1987, pp.30-31
17. Lapene, « Notice historique sur Bougie », mars1836, dans *Mémoires et reconnaissances*, n°881, S.H.A.T.

En conséquence, nous pensons que le côté nord (sens de croissance et de décroissance de la ville) de l'enceinte romaine était limité par la porte Gouraya — permettant une liaison avec le fort du même nom.

Pour les Espagnols qui occupaient la ville entre 1510 et 1555, cette surface leur paraissait trop étendue par rapport à la population urbaine estimée en 1520 à 25,000 âmes, et dépassait leurs compétences et leurs moyens de gestion. La solution était alors, de ne s'occuper que de la partie basse de la ville et de laisser tomber en ruines toute la partie supérieure. L'enceinte avait, par conséquent, retrouvé son ancien tracé limité, au sud par la mer, à l'est et à l'ouest par les deux déclivités des deux contreforts et au nord par la porte de Gouraya et la hauteur de l'école Sidi-Touati. Ce tracé aurait été conservé même sous la présence turque puisque à cette époque la ville ne jouait qu'un rôle secondaire. Cette ligne de défense fort étendue, de 2300 mètres de longueur, avait du moins, l'avantage d'isoler l'isthme, et de rendre tout à fait maître de toute la partie située vers le cap Carbon.

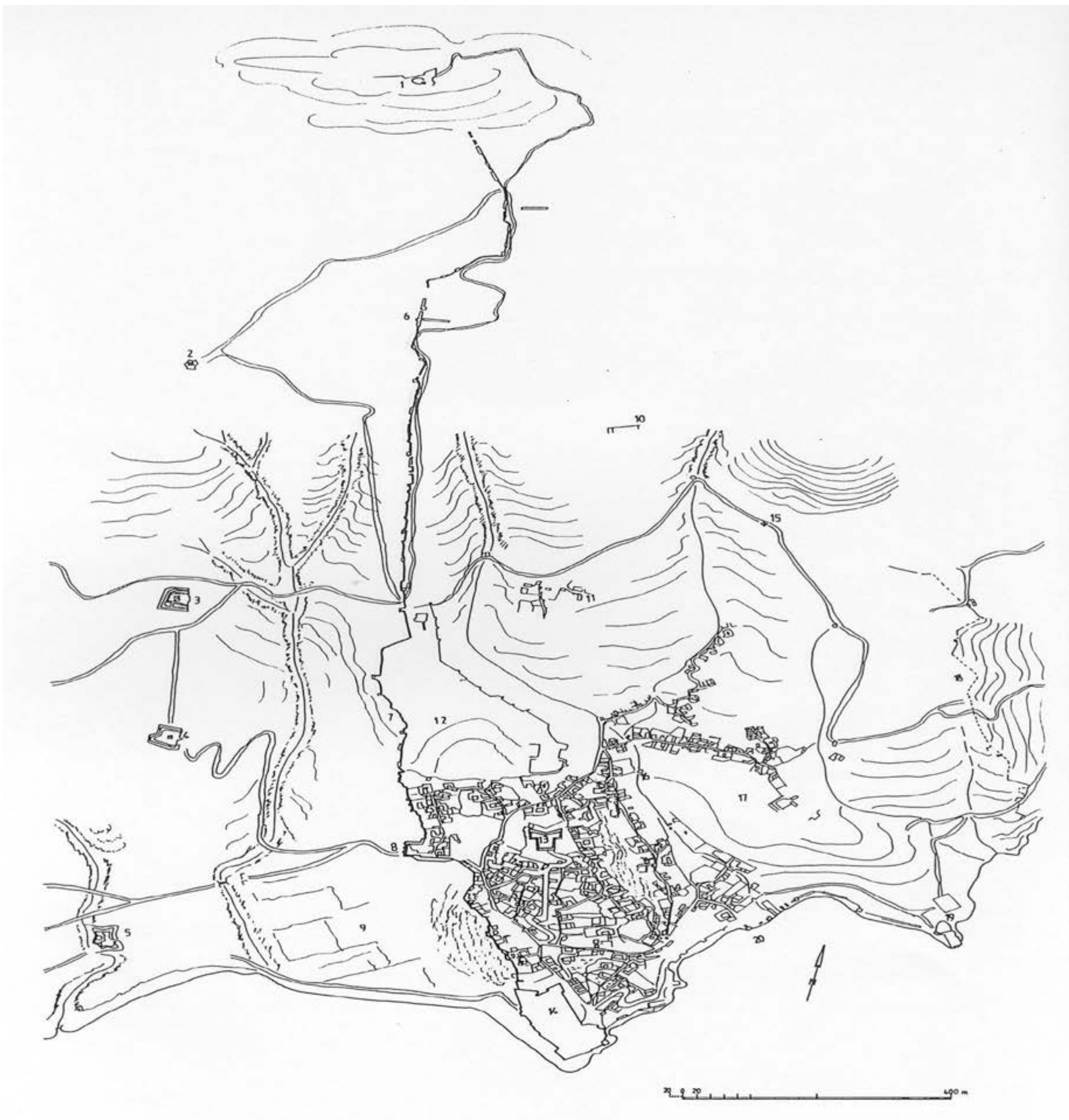


planche 9. — Levé à vue de Bougie

légende :

1. marabout du Gouraya
2. blockhaus de Rouman
3. blockhaus de Salem
4. blockhaus de Khalifa
5. maison crénelée
6. tours
7. enceinte de la ville
8. parties projetées
9. parties anciennes
10. porte Fouka
11. marabout de Sidi-Touati
12. camp inférieur
13. fort rouge
14. casbah
15. blockhaus Bouali
16. fontaine
17. plateau de Bridja
18. ancienne enceinte ruinée
19. fort Abd-el-Kader
20. port de la ville

Originellement, ce plan fut dressé par le colonel Lemercier, directeur des fortifications, en octobre 1833 pour accompagner son mémoire du 12 novembre de la même année intitulé *Mémoire sur la place de Bougie*.

C'est un plan triplement important. Important dans le temps puisqu'il est établi à moins d'un mois de la conquête de la ville. Important par son échelle (1/4000) et important enfin, par le fait qu'il représente la ville par rapport à son environnement. C'est, en effet, le premier plan établi à cette échelle depuis l'occupation de Bougie. Ce qui, par conséquent, fait de lui un document riche, lisible et inédit.

L'enceinte d'avant la conquête est, en effet, présente dans sa longueur, du fort de la *Casbah* au fort Gouraya, avec un développement de 2300 mètres. Elle tombait en ruines en plusieurs points et présentait ainsi plusieurs brèches que la garnison française avait provisoirement colmatées.

Le deuxième élément du système défensif est « *les forts* ». Ils étaient tous debout à la veille de la conquête ; la *casbah*, le fort Abd-el-Kader, le fort Moussa et plus haut le marabout Gouraya utilisé avant et après la conquête comme fort. De plus, dès les premiers jours de l'arrivée du contingent français, une ligne de défense avancée a été mise en place. Il s'agissait notamment des blockhaus de Rouman, Salem, Khalifa, de la maison crénelée et des tours au dessous du marabout de Gouraya.

Le troisième élément qu'expose le plan et qui accentue sa valeur est la morphologie de la ville dans sa double composante, les rues et les maisons.

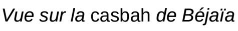
1.3. Les forts

Dans la ville, les forts étaient le deuxième élément de fortification après l'enceinte. Ainsi, dès le début de la conquête, ils ont subi des transformations dans le souci d'amélioration et d'extension.

1.3.1. Le fort de la *Casbah*

Ce fort était, à l'arrivée des Français, le plus important de la ville à la fois, par sa surface, son volume et sa proximité avec le port. Il était établi au-dessus de la mer, à l'extrémité du contrefort ouest du site. Il avait la forme d'un rectangle ayant 150 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 70 mètres.





Vue sur la casbah *de Béjaïa*



Porte de la casbah

Son origine est toutefois confuse. Pour les uns, comme Féraud, il fut l'œuvre des Espagnols, et pour les autres comme Brunchvic, « *ce sont vraisemblablement les Almohades qui édifièrent la* casbah *(la Quassabah), dans l'angle sud-ouest sur une légère éminence du rivage que l'antiquité romaine avait déjà fortifiée ; et il faut penser que l'on retrouvait là leur cher système de la citadelle gouvernementale, accolée à la ville, avec ses organes*

indépendants … » Sans vouloir juger l'authenticité de l'une ou de l'autre de ces deux thèses, une chose est sûre, c'est que pour la ville espagnole, la *casbah* était un point de fortification éminent. Il assurait avec le fort Abd-el-Kader la défense de la baie de Bougie.

Avec la venue des Turcs, la destinée du fort a été conservée et l'espace intérieur approprié. À la veille de la conquête française, il plusieurs de ses parties tombaient manifestement en ruines. Il ne contenait en conséquence qu'une garnison de 28 hommes.

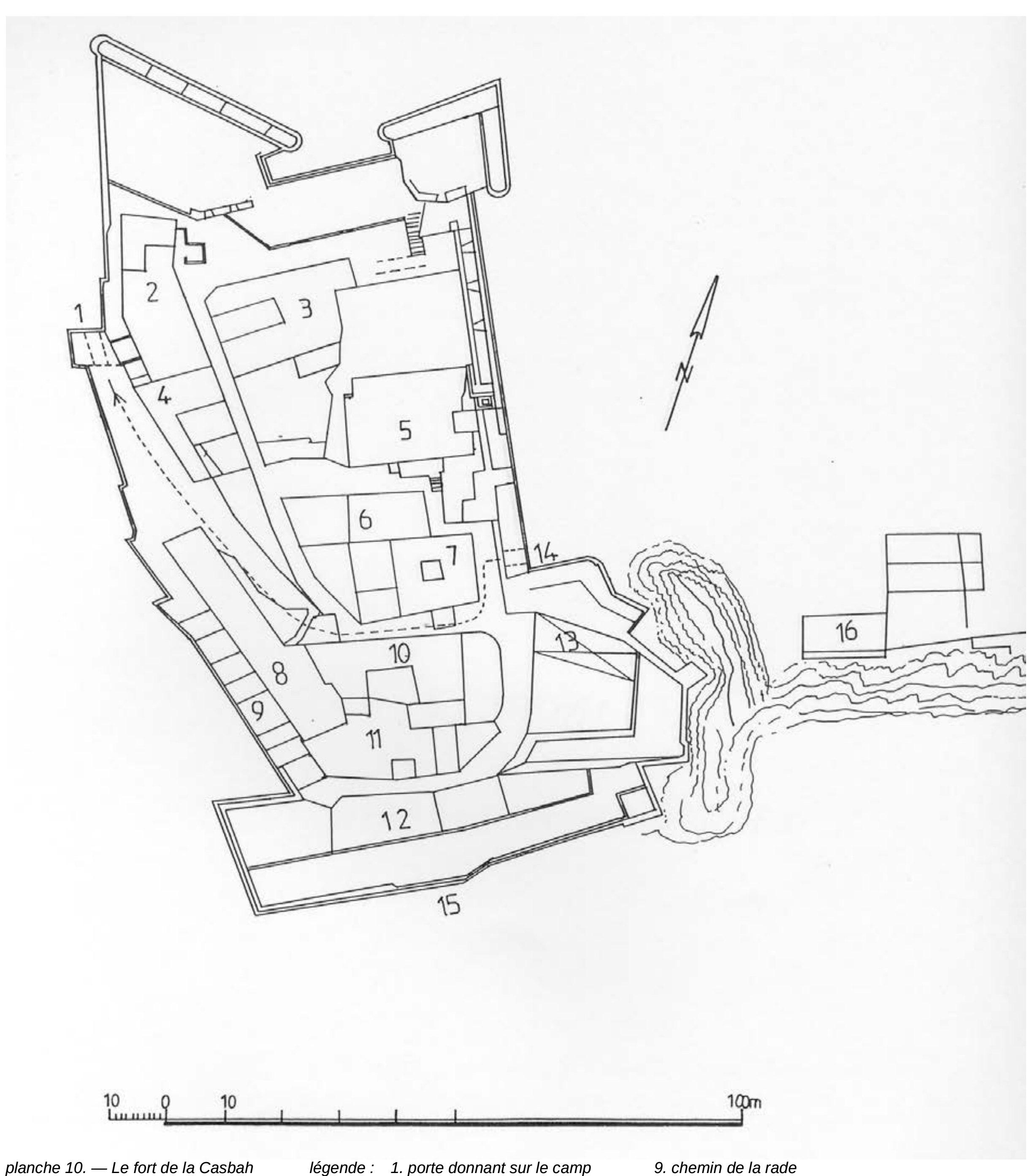
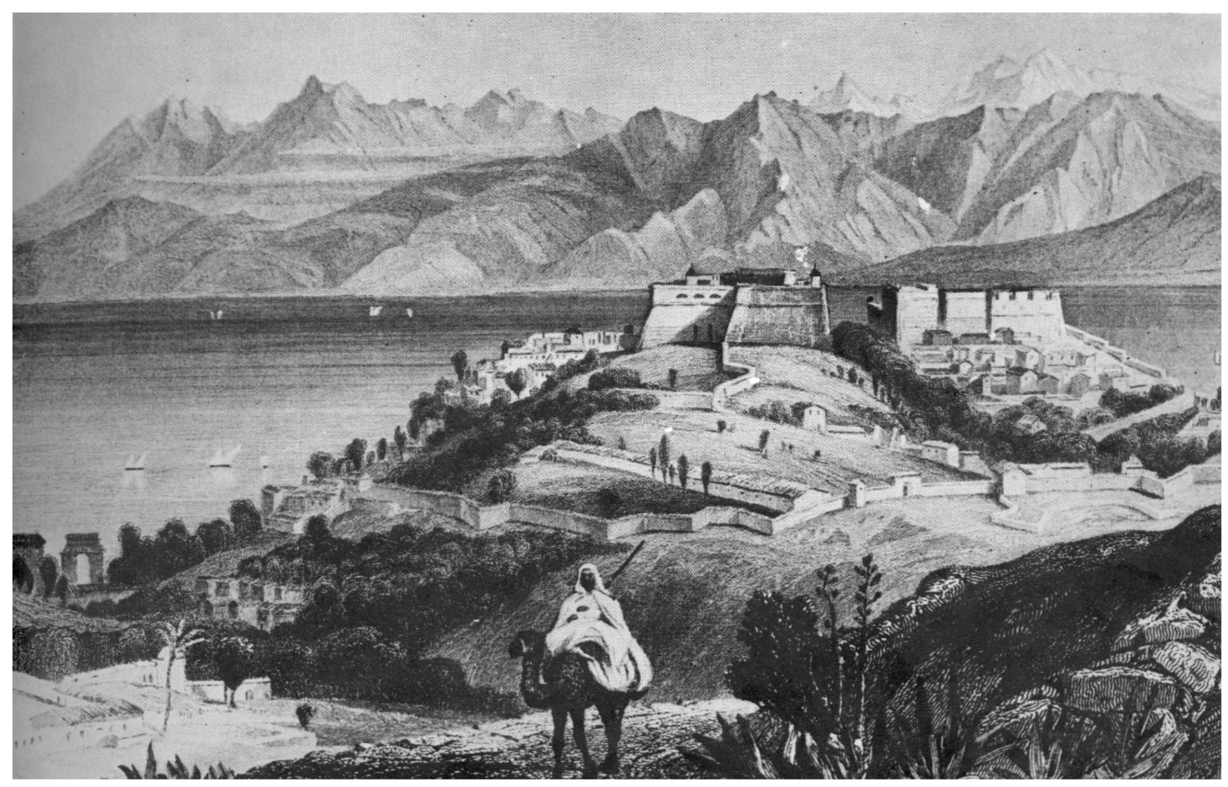


planche 10. — Le fort de la Casbah

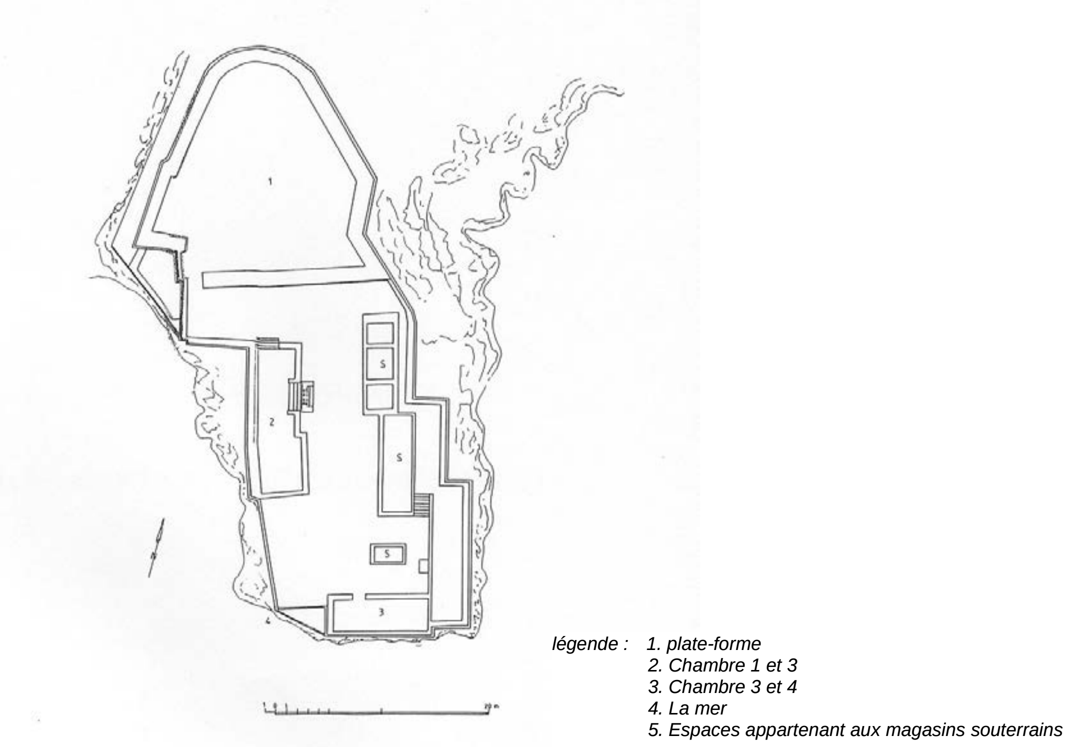
légende :
1. *porte donnant sur le camp*
2. *magasins du Génie à construire*
3. *atelier du Génie à construire*
4. *officiers*
5. *hôpital (ex-mosquée)*
6. *magasins du vin à construire*
7. *magasins des vivres*
8. *caserne à construire*
9. *chemin de la rade*
10. *manutention*
11. *artillerie à construire*
12. *batterie terrassée à construire*
13. *artillerie, chemin de ronde*
14. *porte donnant sur la ville*
15. *bord de la mer*



Gravure ancienne de Béjaïa, vue de la baie

1.3.2. Le fort Abd-el-Kader

Le fort Abd-el-Kader se situe à droite de l'anse de débarquement. Il assure la protection de cet anse ainsi que celle de Sidi-Yahia. Du cap (côté est), le fond d'un autre ravin où l'ennemi pouvait pénétrer après avoir tourné le Gouraya, il fut classé dans le système de défense de Bougie du côté de la terre.



légende :
1. plate-forme
2. Chambre 1 et 3
3. Chambre 3 et 4
4. La mer
5. Espaces appartenant aux magasins souterrains

planche 11. — plan du fort Abd-el-Kader

source : S.H.A.T., 1H 891, Les fortifications

Sa forme originale était celle d’un faux rectangle, arrondi à son extrémité nord. Ses dimensions étaient de 56 mètres en longueur et 18 mètres en largeur. Il ne jouissait d’aucun flanquement. Ses parapets étaient en maçonnerie et en très mauvais état. Il en était de même pour ses revêtements dont la hauteur était d’à peu près 10 mètres. Il se composait par ailleurs :

— d’un étage souterrain où se trouvaient des magasins voûtés et étroits ;

— d’un rez-de-chaussée où se trouvaient quatre chambres dont les murs et la toiture étaient en mauvais état, et pouvant contenir quelques 50 hommes ;

— d’une plate-forme supérieure vers l’extrémité du faux rectangle regardant la montagne (côté nord), dont le gabarit n’était pas à la hauteur du fort Bridja. Les parapets de cet espèce de cavalier étaient percés de quatorze embrasures dont trois étaient dirigées vers le quai de débarquement, deux vers la montagne, quatre vers la rade et enfin cinq vers l’anse (Sidi-Yahia) comprise entre ce fort et la batterie de Bouak vers le cap (côté est).

2. La morphologie urbaine

2.1. Les plans

2.1.1. Plan du 12 mai 1835



planche 12.— Plan du 12 mai 1835 source : S. H. A. T., 1H891, Lemercier, Mémoire sur l'évacuation ou la conservation de Bougie*, 13 mai 1835*

légende :
1. porte Fouka
2. chemin de la marine
3. camp retranché supérieur
4. place Fouka
5. la casbah
6. le fort Moussa
7. fontaines
8. place de la marine
9. Hôpital Bridja
10. Les ruines de l'ancienne enceinte, côté est
11. redoute
12. fort Abd-el-Kader
13. la rade
14. les cinq fontaines
15. parc aux bœufs
16. la rivière de la ville
17. rivière en dehors de la ville du côté est

Ce plan, dont la source est le dessin du lieutenant du Génie Abinat, avait pour finalité de représenter le projet de l'enceinte réduite de Bougie proposé par le colonel Lemercier, directeur des fortifications. Le projet était à la fois la conséquence des conditions locales et d'une option gouvernementale axée sur la politique d'occupation

restreinte définie dès 1835. L'idée était alors pour la France, de conserver l'occupation de certaines villes maritimes, Alger, Bône et Oran et d'abandonner le reste à cinq chefs indigènes, vassaux de la France.

Au début, le choix était, manifestement, de réduire au minimum possible la garnison de Bougie. Lemercier s'était énergiquement opposé à cette attitude. Il avait, par contre, proposé ce projet d'enceinte réduite où il avait conservé toute la partie basse de la ville entre le fort de la *Casbah* ; le fort Abd-el-Kader, le plateau de Bridja, le fort et le camp supérieur.

En plus du projet qu'il présente, le plan montre toute la partie nord de la ville qui tombera en ruines petit à petit après l'adoption et la mise en place de cette nouvelle enceinte. Ce plan était en fait, le premier plan dessiné à cette échelle après la conquête de la ville. L'inconvénient et le regret résident, toutefois, dans le fait que nous remarquons que plusieurs constructions sont détruites aux alentours des forts de la *Casbah* et Moussa. Nous devons en tenir compte dans la restitution de l'image de la ville pré-coloniale.

La morphologie de la ville est plus ou moins lisible. Nous pouvons facilement identifier toutes les rues, les îlots ainsi que tous les éléments majeurs. Le parcellaire est, quant à lui, moins évident à distinguer. En plus de l'illisibilité des contours des parcelles, nous ne pouvons pas différencier facilement entre les parties bâties et non bâties de celles-ci.

2.1.2. Plan du parcellaire

À l'origine, ce plan est un plan parcellaire. Il est dressé par les deux géomètres Olier et Bret en 1841 pour représenter l'état de la structure parcellaire à cette époque. Comme nous le remarquons bien, toute la partie située au nord, en dehors de l'enceinte, n'est pas représentée. Toutes les maisons qui s'y trouvaient, ont été abandonnées et par conséquent, tombaient en ruine dès la réduction de l'enceinte projetée en 1835. C'est le premier plan parcellaire de la ville quoique plusieurs plans généraux ont été établis bien avant.

Toutefois, l'inconvénient majeur réside dans le fait que les parcelles ne sont pas numérotées et que les parties bâties de celles-ci ne sont pas démarquées de celles non bâties. Ceci nous pose évidement des problèmes pour définir les limites de ces parcelles.

Sur le plan, nous pouvons facilement détecter les trois places préexistantes : la place Fouka, la place Fatima et la place d'el-Bahr (la marine). Ce sont en réalité, de vastes espaces notamment, la première et la troisième dont les limites sont très confuses. Elles sont directement liées aux deux principales portes de la ville. La première, la porte d'el-Bahr dont le passage était obligatoire pour un éventuel échange avec l'étranger. Ces deux places étaient par conséquent, deux vraies espaces d'accueil qui de surcroît, sont accompagnées par des mosquées.

La deuxième place, place Fatima, était quant à elle, un véritable carrefour de plusieurs rues, tout particulièrement, la rue Fatima, celle qui conduit au fort Moussa (la communication), la rue Trézel et la rue de la *casbah*.

Les mosquées sur le plan, sont représentées en pointillés. Elles sont au nombre de huit. Exceptée celle de la place d'el-Bahr, toutes les autres se situaient sur la partie ouest de la ville. Ceci atteste, à notre sens, l'intérêt et le poids de cette partie par rapport au reste. Les plus importantes sont désignées par la lettre M.

Les rues telles qu'elles se présentent sont en général, étroites et tortueuses. Leur largeur n'est pas uniforme, elles varient d'un point à un autre. Ceci justifie dans plusieurs cas, la préexistence du bâti par rapport aux rues. Ce caractère est naturellement très répandu dans les villes spontanées.



planche 13.— Parcellaire de 1841 *source : Agence cadastrale de Béjaïa*

légende :

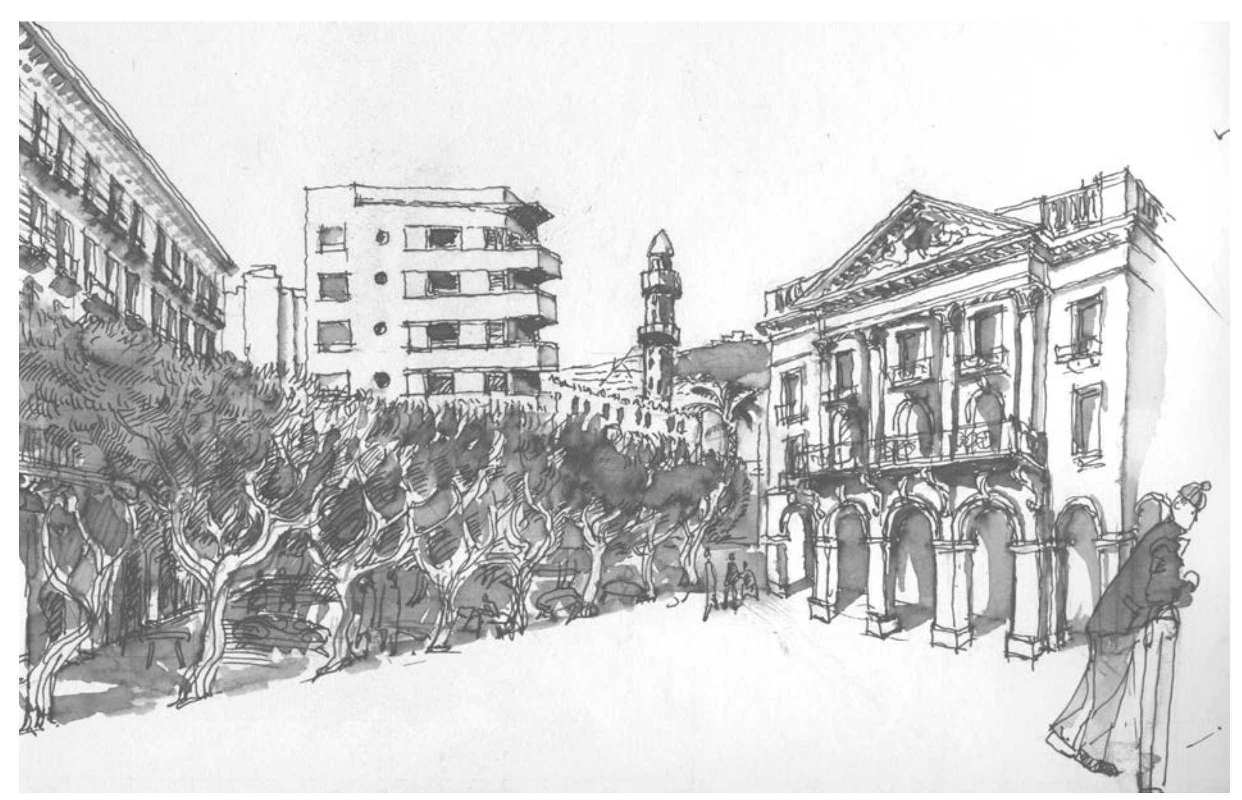
LES PLACES DE LA VILLE
P1. Place fouka
P2. place Fatima
P3. Place d'el-bahr (la marine)

LES MOSQUEES DE LA VILLE
M1. La grande mosquée de la ville
M2. La mosquée de la Casbah

LES RUES DE LA VILLE
1. rue Sidi-Kader
2. rue sidi-souffour
3. rue Karaman
4. rue Gouraya
5. rue porte Fouka
6. rue Fatima
7. impasse de la Vigie
8. rue Sidi-Abd-el-Kader
9. rue de la Vigie
10. rue de l'Enceinte
11. impasse des Jasmins
12. communication
13. rue du fort Moussa
14. rue Sidi-Mouhoub
15. rue Karrabacca
16. rue Trézel
17. rue de la Casbah
18. rue de la Grèce
19. rue du Vieillard
20. rue de la Marine
21. rue du Vallon
22. rue du Cadi
23. rue El-Guemam
24. rue de l'Hôpital
25. rue Abd-el-Kader

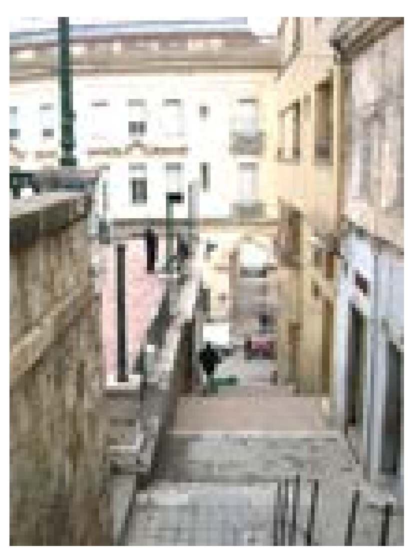
2.2. L’ancienne place Gueydon, aujourd’hui place du Premier novembre

Cette place, lieu emblématique de rencontre des habitants de Bougie, symbolise — avec les bâtiments qui l’entourent — “la synthèse des cultures méditerranéennes”



Dessin de la place vue de l’angle du café Richelieu

La mer à droite, et derrière l’observateur les arbres, dont l’ombrage souligne l’ancien escarpement ; la perspective renforcée par l’orientation des immeubles du XIXe siècle vers la mosquée ; et la montée de la ville en direction de Gouraïa, dont le fort s’aperçoit à l’horizon : tout un résumé de la ville et de son site se trouve ici.



Vue à travers les arcades de la Banque d’Algérie vers la mer, depuis l’escalier El-Mohoub

Cette perspective conserve et magnifie l’orientation traditionnelle des ruelles de la médina *vers la mer.*



Vue du balcon de la place depuis la porte Bab-el-Bahr et le port

L’impressionnant surplomb est souligné par la bouche d’ombre des installations réalisées sous la place. Le relief escarpé hérité de l’histoire est ici fortement souligné et utilisé pour une formidable mise en scène.



planche 14. — Plan du quartier de la place Gueydon et de la mosquée El-Mohoub

La mosquée Sidi-el-Mohoub a retrouvé sa fonction et sa localisation à la place de l'église Saint Joseph qui « *(présentait) cette circonstance curieuse qu'on a trouvé, à trois mètres au-dessous du sol, les fondations d'une mosquée, dite Djama Sidi-el-Mohoub, encore debout en 1832 ; et à cinq mètres plus bas, les assises en pierres de taille d'un temple de la colonie romaine, comme le constate l'inscription qu'on y a découverte* ».[18] L'époque romaine, la ville hammadite et la ville coloniale se superposent en ce point.

La superposition des plans montre que l'ancienne mosquée est un peu plus bas que l'actuelle, et donc que l'église a réalisé un glissement vers le haut, en conservant sur son tracé l'ancienne rue en escalier de la *médina*. L'implantation des arcades de la banque respecte et prolonge l'orientation de cette ruelle, maintenant ainsi la vue sur la mer.

Les arbres (ficus toujours verts) plantés en triangle, dynamisent la place par leur disposition en diagonale et correspondent exactement à l'escarpement ancien dans lequel ils plongent leurs racines. Le vide devant cet escarpement est mis à profit pour des installations qui sont sous l'autre triangle formant la place, et donnent un magnifique balcon sur la mer.

18. L.C. Féraud, *Op. cit*., p.28



Statue du Zéphir par Eugène Marioton

L'association Gehimab s'est attachée à l'étude de cette statue qui se trouve aujourd'hui dans le square Pasteur, après avoir été sur la place Gueydon.

Elle y symbolisait, selon L. S. de Habsbourg, Bougie « protégée des vents du Nord par la montagne de Gouraïa et le cap Carbon. Alors qu'au large du cap Carbon le vent souffle avec violence et que la mer est agitée, il règne à Bougie un calme relatif et le mistral souffle avec douceur ».

Le Zéphyr, vent doux et agréable, symbolise la douceur de vivre dans cette ville.

2.3. Les constructions coloniales

Il est possible de regretter avec J.C. Féraud les atteintes à la qualité du tissu urbain originel, les « *vastes et disgracieuses maisons… dans lesquelles l'esprit de spéculation a plus de part que le bon goût* » et remarquer avec lui que « *en raison de la direction générale des rues, la plupart des constructions européennes ont une face au Nord vers le Gouraïa, l'autre au Sud regardant vers la mer ; et le sol de la ville s'élevant en amphithéâtre de la mer vers le Gouraïa, par des pentes rapides, il en résulte que chaque habitation se trouve construite entre deux rues de niveau bien différent… De cette façon, l'étage ou les étages inférieurs qui font face à la mer sont souterrains par rapport à la rue qui les domine au Nord* ».[19]

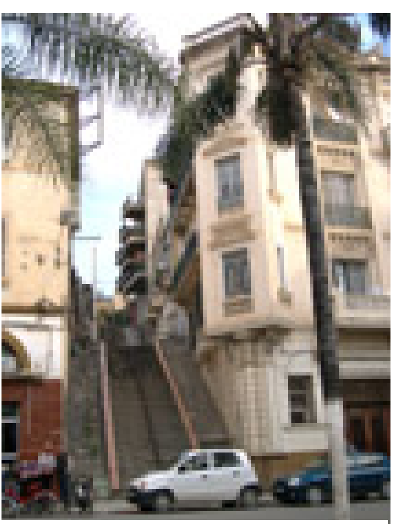
Nous avons pu constater cet état de fait déploré par Féraud en traversant l'îlot qui va de la rue Nacer Benyahia (la rue qui monte vers l'A.P.C.) — à la rue Youcef Bouchebah, qui domine le port et Bab-el-Bahr.

Cependant de belles maisons coloniales font aujourd'hui partie du patrimoine de Béjaïa.



Maison rue Fatah Natouri

Cette maison se caractérise par ses vastes terrasses orientées nord/sud, au-dessus du jardin, qui retrouvent ainsi l'avantage des galeries des maisons traditionnelles donnant à la fois l'ombre du retrait et la vue vers la mer.



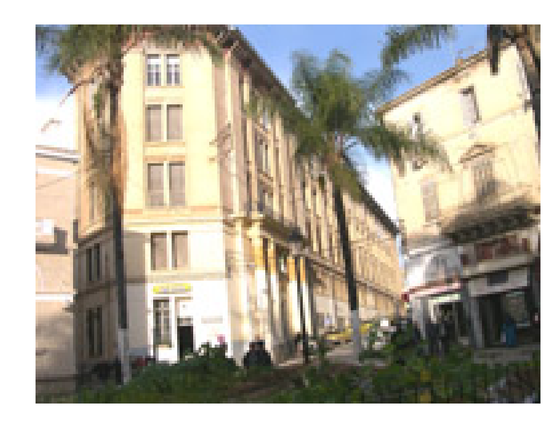
Maison à l'angle de la rue des Frères Ghoul et de la place Mendjahed Cherif

À l'angle de la rue escalier qui mène au bordj Moussa et traverse le quartier Karaman, ce bel immeuble marque fortement l'entrée, avec son oriel d'angle supporté par une colonne.

19. *Ibid*., p.27

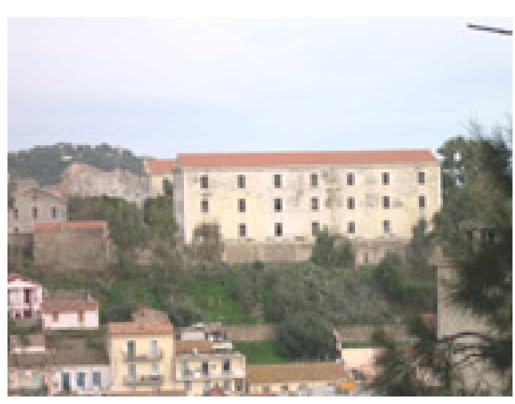
D'autres maisons d'habitation peuvent être citées. Elles sont bien entendu situées dans le "creux" de la ville, entre les deux crêtes qui la bordent. Mais il convient également de signaler l'intérêt d'édifices qui viennent marquer ces deux limites en relief encadrant la ville.

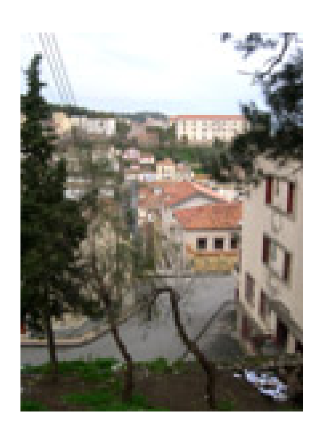




Lycée Ibn-Sina

Bel édifice "art déco", le lycée vient de toute sa longueur souligner et renforcer la crête qui mène à la casbah. *En prolongement, l'immeuble-barre construit dans le cadre du « plan de Constantine », se superpose au rempart en direction de Gouraïa. Le rempart conservé au-delà est bien visible sur le flanc de la montagne.*





Anciennes casernes Bridjah dans le lycée des Oliviers

Ces casernes construites sur le site du palais de la Perle soulignent la crête qui descend de Gouraïa vers bordj *Abd-el-Kader. Elles sont un intéressant témoin du patrimoine militaire.*

D'une manière générale, les bâtiments hérités de l'époque coloniale s'intègrent harmonieusement à la ville lorsqu'ils participent de la logique et des dispositions urbaines transmises par l'histoire et lorsqu'ils soulignent le site remarquable de la ville nichée entre ses remparts naturels.

La tuile : une spécificité de la maison bougiote



Vue sur le quartier de Bab-el-Louze

À l'opposé des maisons de Bône, d'Alger et de Tlemcen qui, d'après Lapene et Marcais, avaient des toits en terrasses, celles de Bougie avaient leurs toits inclinés et couvertes de tuiles. Trezel, dans son paragraphe sus-exposé, explique cette particularité par les grosses pluies qui tombent à Bougie. cette interprétation toutefois est loin d'être convaincante : si tel était le cas, pourquoi les maisons des villes de Bône, à l'est de Bougie, et d'Alger à l'ouest « …*qui reçoivent parfois des pluies abondantes, et les maisons de Tlemcen sur lesquelles la neige tombe tous les hivers*… » ne seraient-elles pas bâties sur le même modèle ?

Les éléments de réponse nous semblent plutôt devoir être recherchés du côté de la tradition spatiale locale. L'existence de la maison à tuile à Bougie pourrait s'expliquer par analogie avec celle que l'on trouve dans les villages kabyles décrits largement par Masqueray et plusieurs autres auteurs « …*Ce sont des villages allongés ou circulaires, presque tous coniques au sommet et couverts de tuiles rouges*… »[20]



planche 15. — La maison à tuiles

légende : *1. entrée principale*
2. cour
3. jardin
4. premier bâtiment
5. deuxième bâtiment

source : S.H.A.T. 1H899, La vente de gré à gré des maisons entre les particuliers

En plan, la maison se présente sous forme de deux bâtiments groupés autour d'une cour donnant sur le jardin. L'un des deux est à rez-de–chaussée, seulement, occupant la partie sud-ouest, l'autre plutôt au nord, est à double étage. Cette dichotomie est très évidente dans la maison kabyle.

20. E.Masqueray, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabylie du Djurdjura, Chaouia de l'Aouras, Béni Mezab)*, Paris, Edisud, 1886, p.86

La distribution des espaces intérieurs est simple, et leurs dimensions généralement uniformes. La largeur varie entre 3,50 mètres et 4,00 mètres, et la longueur entre 5,50 mètres et 7 mètres. La hauteur est d'environ 3 mètres jusqu'au plafond.

La maison s'ouvre essentiellement sur la cour, et à l'étage vers la mer. La façade extérieure ne possède pas d'ouverture au niveau du rez-de-chaussée.

Par ailleurs, plusieurs similitudes et comparaisons avec la maison kabyle villageoise peuvent être relevées. Tout d'abord, la relation étroite entre la maison et son jardin ou son champs ; les bâtiments regroupés progressivement autour de la cour ; la toiture inclinée et la tuile ; la simplicité dans la composition des façades. Les matériaux de constructions sont, toutefois, différents. Dans la ville, les maisons sont construites en briques alors que, dans les villages, elles sont en pierres. Ceci est plutôt une question de disponibilité d'un matériau par rapport à l'autre.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La légende raconte que le sultan En Nacer avait l'habitude d'admirer, depuis un bateau et en compagnie de sa cour, la magnificence de son œuvre : Béjaïa, avec ses palais, ses mosquées, sa disposition harmonieuse sous la montagne de Gouraia, entre les caps qui la protègent et lui permettent de se refléter dans le miroir d'une mer calme. Un saint marabout que l'on dit avoir été Sidi Touati l'ayant accompagné, le sultan lui fit admirer ce merveilleux panorama. Le saint aurait tendu son burnous devant les yeux du sultan pour lui faire comprendre qu'il était vain d'être ainsi fier et qu'un jour, comme il pouvait le deviner à travers le tissus usé, son oeuvre serait ruinée. Le sultan en fut tant affecté qu'il se retira pour terminer sa vie en anachorète sur l'îlot des Pisans, au large des caps, après avoir abdiqué en faveur de son fils.

Cette histoire contient bien des éléments pour tenter une synthèse de notre aperçu du patrimoine de Béjaïa... — aperçu modeste et qui néglige certainement bien des études plus approfondies qui réalisées par ailleurs — à commencer par un raccourci sur plusieurs époques, car Sidi Touati aurait vécu bien après En Nacer.

Le nom de l'îlot est significatif des rapports étroits et féconds qu'entretint Béjaïa, au Moyen-Âge, avec Pise et l'Italie, dans les domaines du commerce, des sciences et de la vie culturelle.[21] La ville de Béjaïa accueillit en effet le philosophe Raymond Lulle et le mathématicien de génie Leonardo Fibonacci, venus tous deux d'Italie, ainsi que de nombreux autres grands philosophes, historiens et savants de la Méditerranée (Ibn Khaldoun, Sidi Boumedin, Ibn Sina, Ibn Toumert et Abd el Moumen...)

Les palais hammadites ont disparu, les mosquées également, à l'exception de celle de la *casbah*. D'autres ont été refaites depuis... Le patrimoine militaire imposant semble le seul “survivant” après les destructions perpétrées par les envahisseurs successifs.

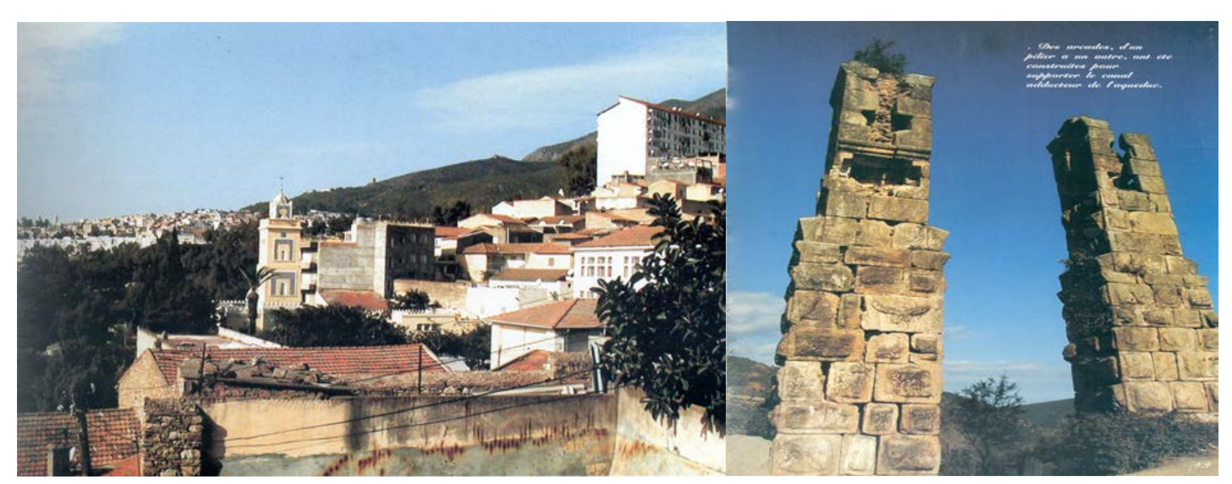
Mais la ville est par son tissu urbain et par la qualité de son site, la synthèse vivante de siècles d'histoire, et de la rencontre de toutes les civilisations de la Méditerranée. La richesse de son passé intellectuel et culturel constitue aussi une légitime raison de fierté, qui permet la vivacité d'une vie associative très active.

C'est pourquoi il est aussi important de sauvegarder ce tissu urbain, d'en respecter et mettre en valeur les constantes, que d'en restaurer avec soin les monuments.

Nous avons constaté plusieurs atteintes en cours ou récentes à la qualité de ce tissu urbain et du patrimoine de la ville ancienne. C'est le cas par exemple de l'irruption d'un immeuble hors d'échelle déstructurant en partie le quartier ancien de Bab-el-Louz.

---

21. voir à ce sujet l'article de Djamil Aissani dans *Pisa e il Mediterraneo, Uomini, Merci,Idee, dagli Etruschi ai Medici*, éd. Skira, Milan 2003



Constructions sans échelle à l'extérieur de la vieille ville, vers le rivage, mais aussi sur l'ancien aqueduc venant de Toudja

Il est incontestable que la situation du patrimoine historique urbain de Béjaïa nécessite que des mesures soient prises rapidement pour limiter dans un premier temps, et stopper ensuite, la dégradation du bâti. Le premier point consisterait à faire appliquer les lois et les règlements d'urbanisme existants, en établissant une concertation permanente entre les représentants locaux des structures nationales (Direction de la Culture, ANAPSMH), et les autorités municipales.

La nouvelle législation algérienne issue de la loi 98 — 04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel est concrétisée par ses décrets d'application sur la Maîtrise d'Œuvre, les Plans de Protection et de Mise en Valeur des Sites Archéologiques (PPMVSA), les Plans Permanents de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés (PPSMVSS), depuis le 5 octobre 2003.

Madame Toumi, ministre de la Communication et de la Culture, déclare le 29 décembre 2003 que, sur la base de l'ordonnance de 1967 (ancienne législation) : « *Aucune stratégie ne pouvait être engagée...dans la mesure où cette ordonnance ne recouvrait dans ses catégories et définitions que les notions de Monuments et de Sites Archéologiques, et ne prévoyait comme mesures de protection que l'acte de restauration* »..et que « *en 31 ans, de 1967 à 1998, ... nous avons plutôt soustrait que restitué le patrimoine à l'intérêt de la société* ».[22]

Il nous apparaît qu'actuellement, compte tenu du caractère très récent de cette prise de conscience et des mesures législatives datant de moins d'un an, cette attitude ancienne perdure encore avec une primauté donnée à des restaurations ponctuelles de monuments (restauration de la mosquée de la *casbah*, prochainement du fort Abd-el-Kader), en s'appuyant ainsi davantage sur la protection des éléments bâtis du patrimoine que sur sa définition et la mise en place d'un cadre général qui servirait de référence à l'évolution du centre historique.

C'est pourquoi il semble urgent de proposer la mise en place d'un outil raisonné de l'espace sous la forme d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, qui viendrait en complément des outils législatifs existants, en prenant appui sur la nouvelle législation. Il ne faudra bien sûr pas négliger, dans son application, les règles de modernisation de la ville de Béjaïa, et notamment les problèmes d'assainissement, de circulation, d'éclairage, etc..

(L'assainissement n'est d'ailleurs pas du tout étranger à la mise en valeur du patrimoine, car c'est bien souvent la coupure des circuits anciens d'évacuation des eaux par des constructions récentes réalisées dans l'ignorance et sans précaution qui pose problème et déclenche des engorgements.)

Un travail de communication et de concertation avec la population devra être entrepris en parallèle, afin de favoriser son adhésion à un tel outil. Elle devra aussi y trouver les moyens d'améliorer ses conditions de vie en relation avec ses revenus, notamment par la mise en place de dispositifs d'aide à la modernisation de l'habitat dans les quartiers anciens.

L'application des dispositions prévues par la loi de 1998 sur les Secteurs Sauvegardés devrait permettre ce travail, en s'appuyant sur les articles qui permettent au Plan de Sauvegarde de se substituer au Plan

---

22. discours prononcé devant les Assises du patrimoine culturel, le 29 décembre 2003, Bibliothèque Nationale d'Algérie

d'Occupation des Sols dans l'aire qu'il recouvre (article 43), et en associant à l'élaboration du Plan les collectivités locales et le mouvement associatif (article 42).

Le décret du 5 octobre 2003 sur les plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) développe le mode d'association des APC et des associations de protection du patrimoine à leur élaboration (article 8), l'enquête publique (article 10), avant l'approbation par l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW).

Les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur prévus par la législation algérienne semblent très proches dans leurs dispositions, mais aussi dans leur caractère centralisé, de leurs homologues français. Certes ces derniers ont permis la sauvegarde de nombreux centres anciens, mais souvent au détriment de la population traditionnelle de ces quartiers.

L'évolution récente a permis, à la faveur de la loi de décentralisation de 1983, de pallier ce caractère très autoritaire avec la création des Zones de Protection du patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), servitudes d'utilité publique qui reflètent une véritable négociation entre la Collectivité Locale et l'Etat, en développant les échanges sous forme d'expositions pédagogiques, de chantiers - école, de recherches sur la qualité urbaine sans référence unique au monument, pour aboutir à une véritable appropriation de leur patrimoine par la Collectivité Locale et les habitants.

En évitant tout rapprochement artificiel entre les législations, nous retrouvons cependant ici l'objectif fixé par Madame la Ministre de « restituer le patrimoine à l'intérêt de la société ». Dans ce sens, il est possible de recommander de prendre appui sur les articles de la loi qui permettent une étroite coopération entre les organismes d'Etat, la Collectivité locale, les Associations et les Citoyens pour un travail en profondeur d'évaluation du patrimoine urbain dans toutes ses composantes, avec la richesse historique et culturelle que nous avons essayé de faire sentir dans ces quelques pages.

Nous proposons de contribuer au travail pédagogique et de sensibilisation de la population. Ce travail associé à celui de mise en oeuvre et de suivi permanent du **Plan Permanent de Sauvegarde (PPSMVSS)**, pourrait trouver concrètement sa place dans la création d'une **Maison du patrimoine** placée sous la double tutelle des autorités nationales et locales. Cette maison jouerait également un rôle essentiel dans la formation et le transfert des compétences. Son implantation dans une des maisons anciennes de la ville pourrait constituer le premier chantier école ; l'objectif final étant de parvenir à une autonomisation totale du processus de protection et de mise en valeur de la ville.

Les restaurations de monuments proprement dits prendraient dans ce cadre une autre dimension, celle de chantiers exemplaires et dynamiseurs, sous réserve d'y développer la formation archéologique et architecturale aux techniques anciennes et à la recherche, sans négliger les apports modernes de la science de la construction et de la consolidation.

La mise en place d'un tel dispositif devrait se faire sous la responsabilité d'un comité de pilotage rassemblant les acteurs territoriaux et locaux directement concernés par les questions urbaines et patrimoniales, et assurant la mobilisation des compétences.

Dans le cadre de la Convention France-UNESCO, une coopération pourrait alors s'instaurer à plusieurs niveaux :

— assistance aux différentes phases d'élaboration du PPSMVSS ;

— mise en place des formations et des chantiers écoles ;

— élaboration du cahier des charges de la maison du patrimoine ;

— aide à la recherche de partenariats institutionnels (coopération décentralisée) et financiers.

La mise en ouvre de cette coopération devra être expressément demandée par les autorités de Béjaïa et relayée par la Délégation permanente de l'Algérie auprès de l'UNESCO. Une convention devra ensuite formaliser le projet de coopération dans ses différentes étapes, notamment la création de comité de pilotage, en concertation avec toutes les autorités locales et nationales concernées.

ANNEXES

Annexe 1

Cahier photographique

Pour la sauvegarde et la mise en valeur de la Casbah de Béjaïa


Vue sur l'ancienne ville de Béjaïa


Vue sur le vieux port de Béjaïa

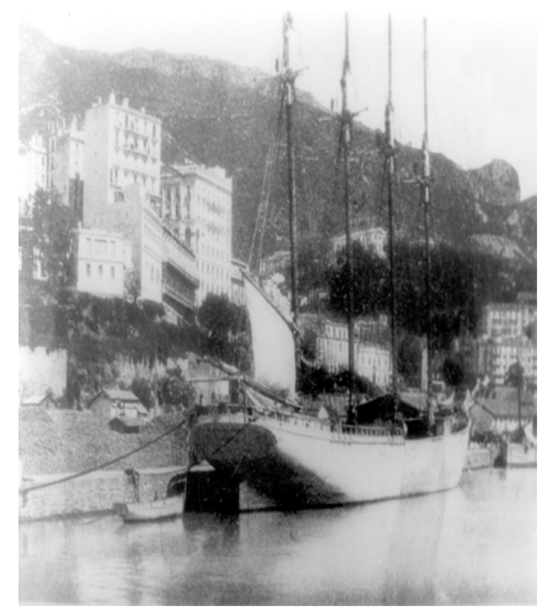

Vue sur la façade maritime de la ville Béjaïa


Vue sur le Cap Carbon

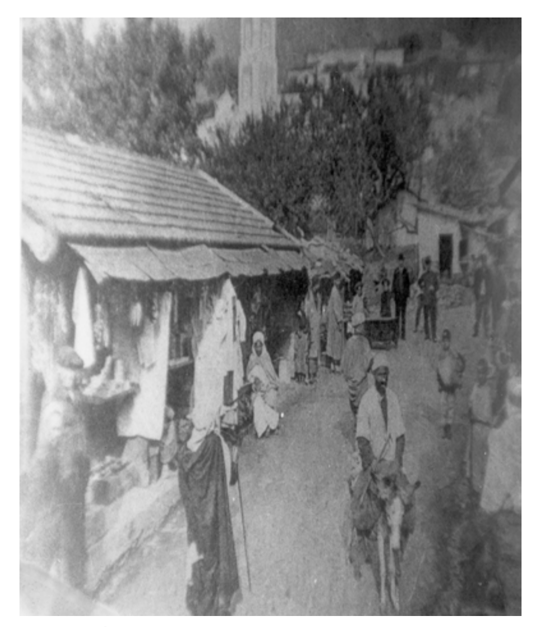

Vue sur l'état actuel de la casbah *de Béjaïa*


Vue en perspective sur la casbah

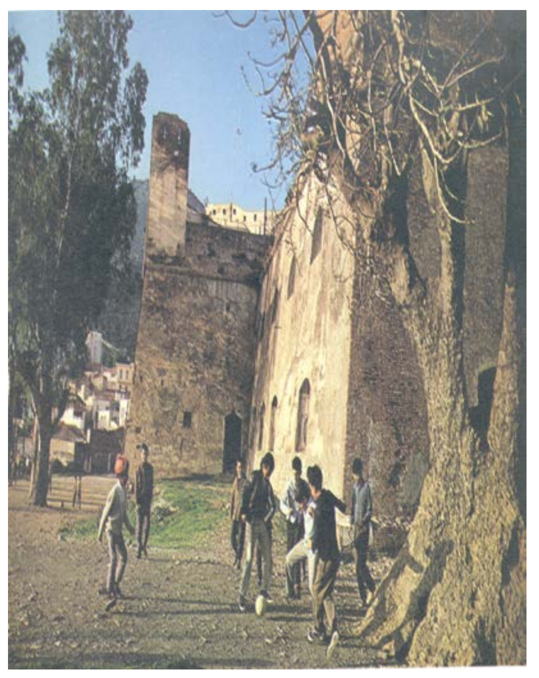
Pour la sauvegarde et la mise en valeur de la Casbah de Béjaïa



Vue ancienne sur le port



Le marché turc



Entrée du Fort Moussa



La porte Fouka



La porte Sarrasine



La place Gueydon

Annexe 2

Extraits de presse

Béjaïa

RESTAURATION DES SITES

France Unesco fait le constat

Une délégation de France-Unesco a sejourné dans la capitale des Hammadites en cette fin de semaine. Elle avait pour mission de visiter et de repérer les sites historiques que renferme cette cité pour d'eventuelles restaurations. Il faudra savoir que France Unesco agit à la demande des pays et que son cadre d'action est orienté sur le devloppement, la mise en valeur et la gestion du patrimoine. C'est dans les services de la Direction de la culture de Béjaïa que nous avons rencontrés la délégation où un débat de reflexion était tenu par messieurs Djamel Benamara, Hamid Achour et Hadjadj respectivement Directeur de la culture, Elu de l'APC et Directeur et Urbaniste de l'Agence Foncière aussi que les membres de France Unesco. Les premières ébauches ont consisté à la protection et la mise en valeur des sites en milieu urbain et où des quartiers de l'ancienne ville étaient ciblées tel que le quartier Keramane, Bab Louz où la reflexion se portait surtout sur la manière de sauver ces quartiers ; car pour ces spécialistes l'âme de ville étant la population vivante en ces lieux et non les " batisses ".

Plusieurs idées ont été proposées tel que l'implication des propriétaires à la restauration de leurs habitations, quant à la délocalisation des populations celle-ci fut évoqués pour sauvegarder la société bougiotes dans ces vraies repères. De cette prise de contact, nous pouvons retenir l'intérêt porté par les Autorités locales à la sauvegarde de patrimoine qui pourra jouer un grand rôle dans le domaine touristique, économique et social. C'est lors de cette rencontre que nous apprîmes par l'élu Aârouch que l'APC a inséré un chapitre de subvention qui servira à des projets de restructuration et d'Aménagement des sites historiques et dont, deux projets sont retenus pour les sites de la Porte Sarazine et les espaces extérieurs du Bordj-Moussa. Béjaïa, qui a, comme plusieurs civilisations où chacune a laissé son empreinte renfermé un nombre considérable de sites historiques qui pourraient être exploités à des fins touristiques et au développement de la région, mais l'absence de spécialiste dans le domaine de la

travaux d'où l'intervention d'étranger a été toujours sollicité. Pour Benamara : " les espaces culturels doivent revenir aux citoyens ; d'ailleurs des travaux de restaurations de quelques sites sont entamés à l'exemple de la " Casbah " ou la Mosquée sera très bientôt érigée en annexe de la Bibliothèque Nationale, et qu'à l'extérieur de ce joyaux un espace sera consacré au bouquiniste et artiste ".

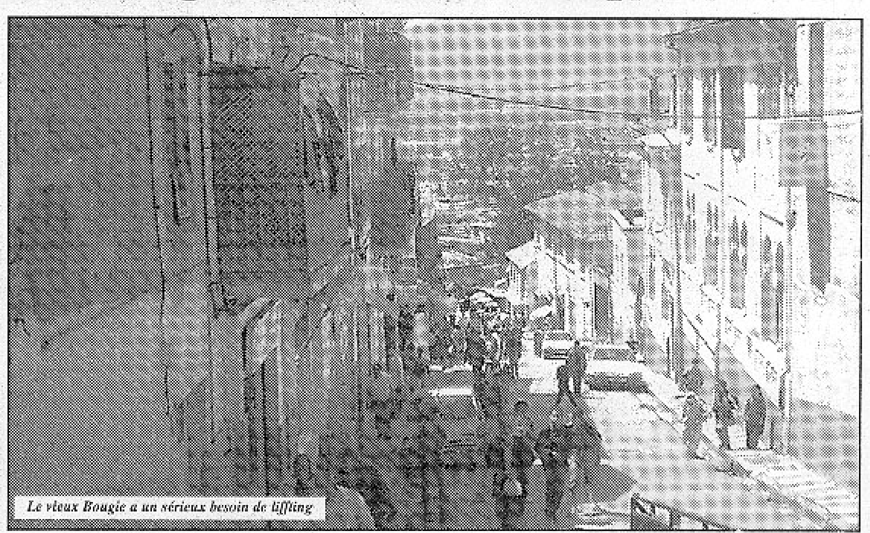
La présence de la délégation dans cette ville démontre la dis possibilité de France-UNESCO, pour une coopération pour peut que des projets consistants soient proposés. Par ailleurs cette rencontre est une initiative de l'architecte Bazizi qui vit en France mais dont la passion pour sa ville Nationale a dressé un pont entre les Autorités et Fance-UNESCO.

R. T.

Bgayet

L'UNESCO à la rescousse des vestiges historiques

Une délégation de l'UNESCO composée de trois experts en sites historiques est à pied d'œuvre à Bgayet depuis mardi dernier.



Le vieux Bougie a un sérieux besoin de liffting

C'est sur l'initiative personnelle d'un enfant de la capitale Hammadite, architecte de son état et installé à Paris, que cette visite a été rendue possible.

"Il s'agit, nous a confié M. Chabatti, P/APC de Bgayet, de dresser d'abord un état des lieux puis de réhabiliter certains quartiers historiques de la cité bien mis à mal par le temps".

Il faut dire que ces quartiers, cœur historique de la ville, tombent en ruine à l'image de Bab El Louze et de Houma Qaramane. D'autres monuments comme Bab El Farka, La Casbah, le fort Gouraya, les remparts hammadites, la série des forts français, ne sont pas mieux lotis et ont besoin d'une sérieuse prise en charge.

Que dire aussi des vestiges investis par les "marchands du Temple" ? Bab El Bahr ou la porte sarazzine et l'affreuse cafétéria implantée juste sous le majestueux arche en sont l'exemple type de ce mélange des genres de très mauvais goût.

Pour en revenir à la mission de l'UNESCO, il est attendu de son rapport d'évaluation une éventuelle inscription de Bgayet, de sa médina pour être plus juste ou de ce qui en reste, au patrimoine mondial de l'humanité. Cette distinction qu'assurément Bgayet mérite plus que tout autre ville du pays et son admission dans le cercle très fermé et tant convoité de ville vestige, de ville musée, de ville protégée seront sans nul doute une véritable bouée de sauvetage pour une cure de jouvence. Bgayet, la bougie, la ville lumière renaîtra de ses cendres.

Après tout, notre Casbah vaut bien le Colisée et le Parthénon n'a qu'à bien se tenir. Bab El Bounoud arrive !

M. R.

Depeche de Kabylie du 24-01-2004.

Annexe 3

Fiche projet Convention France–UNESCO

ÉTATS ARABES

ALGÉRIE

NOUVEAU

Sauvegarde et mise en valeur de la *médina* de Béjaïa

Type d'action
action structurante

Durée prévue
2 ans

Origines de la demande

— Gouvernementale via la Délégation permanente de l'Algérie auprès de l'UNESCO (au nom du gouvernement de la République algérienne – ministère de la Communication et de la Culture) ;

— Régionale via la Mairie de Béjaïa ;

— Associative : Bâtir et développer (France) et le Laboratoire Lamos (Université de Béjaïa, Algérie).

Responsables
UNESCO – Mounira Baccar, Division du Patrimoine Culturel (Unité des États arabes), Paris,
Secteur de la Culture, Division du patrimoine culturel, UNESCO, 1, rue Miollis, 75732
tél. 01 45 68 37 94 e-mail. m.baccar@unesco.org

FRANCE – Eva Caillart, Convention France-UNESCO , ministère de la Culture et de la Communication,
DAPA, 8 rue Vivienne, 75001 Paris,
tél. 01 40 15 33 28, fax. 01 40 15 33 07 e-mail. eva.caillart@culture.gouv.fr

Descriptif du projet
Type d'action proposée
L'action se voudra articulée autour de deux axes principaux :

1. Lors de deux missions préparatoires pour deux spécialistes de haut niveau, une étude de faisabilité pour la restauration de la *médina* et de la *casbah* de Béjaïa sera entreprise en vue de définir un plan d'action (déterminer les urgences et établir un plan d'interventions)
2. Lors d'une autre mission, et dans le cadre de la formation, il s'agira d'organiser un partenariat pour un échange d'étudiants qui procéderont à un inventaire, à des relevés systématiques des bâtisses et à des recherches documentaires.

Ce projet tente donc d'une part d'offrir une méthodologie et de définir un plan d'action en vue de sauvegarder des éléments importants du patrimoine algérien et d'autre part, de déléguer un savoir adapté aux étudiants locaux par le biais d'échanges croisés. En ce sens, l'action proposée répond aux exigences des modes opératoires de la Convention France-UNESCO :

Action structurante

Renforcer les capacités locales et pérenniser localement les actions :

— en posant un diagnostic : une mission préparatoire sur le site aura pour but d'effectuer un repérage à tous les niveaux. Il s'agira de réaliser une étude de terrain pour constater l'état des lieux et la faisabilité des interventions à entreprendre ;

— en aidant à la mise en place de structures de pilotage : après cette mission de repérage et à partir d'un cas concret comme la citadelle, des champs d'études théoriques et conceptuelles redéfinissant la notion du patrimoine et la mise en valeur des monuments architecturaux seront établis. Il s'agira de relever et de corriger les différences existant entre les volontés et les opérations finalement mises en place ;

— en assurant la formation et le transfert de savoir faire adaptés aux conditions locales : les différents relevés et études se feront en partenariat avec la ville de Paris et son école de Belleville, avec les écoles d'architecture de Marseille et de Grenoble. Il s'agira de procéder à des échanges d'étudiants entre ces différentes écoles et la ville de Béjaïa, réalisant de la sorte un apprentissage croisé.

Nécessité de l'action

L'importance historique de la ville de Béjaïa , située au cœur de l'espace méditerranéen, au nord est de l'Algérie, est manifeste. Contenue entre les grands massifs de Djurdjura, des Bibans et des Babors, la Wilaya de Béjaïa s'étend sur une superficie de 3261 Km^2. Sa position géographique entre la mer et les massifs et la configuration de son relief et de son littoral sont la cause d'une continuité ininterrompue d'occupations depuis l'Antiquité, dont la diversité et la richesse de son tissu urbain témoignent. La citadelle, monument historique de la ville le plus important avec ses 20 000 m^2 de superficie, est en effet le fruit de l'interaction de différentes cultures : romaine, hammadite, espagnole, turc, française et arabo-musulmane. Sa position stratégique sur un promontoire dominant les ports entre la vieille ville et la ville nouvelle à proximité du centre économique social et culturel, font d'elle un monument d'une grande valeur. Elle donne l'aspect d'un château antique, remarquable par la hauteur de ses murs massifs de couleur ocre. Sa forme rectangulaire est flanquée de bastions et de trois grandes tours. A l'intérieur de l'enceinte, se trouvent le Fort espagnol, la Mosquée, des logements, la maison à patio, une boulangerie, un hangar à bois, un dépôt, un abri, une buanderie et une écurie. Ainsi, elle est représentative d'une tradition culturelle disparue et illustre des périodes significatives de l'histoire humaine.

Il est impératif d'intervenir sur ce site, classé depuis 1968 patrimoine national par le gouvernement algérien. Les raisons en sont multiples :

1. En raison des problèmes liés aux difficultés de gestion de la région en matière de politiques culturelles :
   L'UNESCO assisterait techniquement le Ministère de la communication, de la culture et l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques dans le cadre du projet de restauration. En effet, malgré l'évidente volonté d'entreprendre un travail sérieux et efficient, ces deux organismes sont confrontés à de nombreuses difficultés telles que :
   — Le manque de personnel qualifié ;
   — L'inexistence de budget ;
   — Le manque de matériel ;
   — L'absence de politique culturelle.
   Il s'agirait donc de sensibiliser les autorités à la nécessité d'établir une politique culturelle cohérente afin de pouvoir par la suite, travailler à l'obtention de budgets en vue de remédier aux manques évidents de moyens.

2. En raison des problèmes affectant le bien :
   L'ensemble couvre une superficie de 109 hectares et se trouve dans un état de vétusté alarmant — certains bâtiments, tels que la Mosquée par exemple, menacent de s'effondrer. Il souffre notamment des dommages suivants :

- Problèmes de végétation :
  - La poussée d’herbe d’une manière incompressible a rendu l’espace extérieur de la *casbah* tout à fait incontrôlable,
  - La pénétration en profondeur des racines des figuiers a provoqué la fissuration et par la suite, le détachement de fragments de murs ;
- Problèmes d’humidité : le climat humide de la région crée des conditions idéales à la destruction des éléments en bois qui pourrissent, se couvrent de champignons ou sont attaqués par les insectes. Les dommages biologiques tels que ceux-ci sont très importants dans tous les bâtiments de la citadelle ;
- Problèmes liés aux transformations successives des structures : les bâtiments historiques ont été maintes fois restructurés et réaménagés sans cohérence et avec des moyens dérisoires, voués à être éphémères. Par exemple, de nombreuses salles d’une maison à patio ont été subdivisées en petits appartements sans tenir compte des tracés des canalisations d’eau, produisant à long terme de sérieux dégâts ;
- Problèmes liés à l’état d’abandon dans lequel se trouvent les bâtiments.

Objectifs

D’un point de vue général, il s’agit de valoriser le patrimoine de la *casbah* et de la *médina* de Béjaïa, de sauver une richesse culturelle historique, archéologique et architecturale restée méconnue et se trouvant dans un état de dégradation avancée.

Il s’agit également de sensibiliser la population à la valeur du patrimoine et à l’importance de sa sauvegarde. Les autorités locales sont également visées pour leur rôle dans la dynamisation des tissus sociaux et économiques et dans la réalisation des projets de développement.

Résultats escomptés

- Procéder à la sauvegarde du patrimoine important de la ville de Béjaïa ;
- À long terme, instaurer une méthode de sauvegarde du patrimoine et d’études systématiques en vue de travaux de restauration ;
- Sensibiliser non seulement les autorités locales susceptibles d’engager des actions mais également l’ensemble de la population ;
- Procéder à un partage du savoir, à une adaptation des techniques aux différentes situations ;
- Travailler dans une perspective de décentralisation, en donnant à la région les techniques et les savoirs faire afin de pouvoir y accéder ;
- Aider la région à s’organiser, à hiérarchiser ses besoins afin d’obtenir les moyens financiers nécessaires.

Budget
Montant global estimé : 80 000 EUR (pour la totalité du projet sur l'ensemble de la durée du projet)

Montant demandé en 2003 : 21 000,00 €
Deux missions (2 experts) préparatoires et établissement du plan de sauvegarde de la *médina* de Béjaïa)
Cette somme est susceptible d'être modifiée au moment de la présentation du projet au Comité Mixte de Coordination et au Comité de Suivi Technique en fonction du budget global.

Partenaires
Locaux

— Mairie de Béjaïa ;

— Agence Nationale d'archéologie et de mise en valeur des monuments historiques (directeur : M. Djermoune).

Autres

— Association Bâtir et développer, 14, Rue Abel, hall E, 75012 Paris.
email. batir_developper@hotmail.com

— Délégation Permanente de l'Algérie auprès de l'UNESCO ;

— ministère de la Culture, la Direction de l'Architecture et du patrimoine ;

— Rectorat de la Ville de Paris.

Autres intervenants

— Deux architectes urbanistes, spécialisés en « Ville, architecture et patrimoine du Proche Orient et Maghreb », qui travailleront avec une équipe pluridisciplinaire de l'Agence foncière de la ville de Béjaïa et qui assureront l'étude technique lors de la mission préparatoire.

— Le groupe de jeunes qui travailleront à l'élaboration du projet, à sa réalisation et à son suivi. Le groupe se composera de 10 jeunes âgés de 18 à 25 ans, issus des écoles d'architecture partenaires de ce projet.

— Les encadrants qui prennent part également à la préparation du projet et qui également accompagneront les jeunes sur le terrain.

— Une personne qui assure la coordination des activités du groupe sur le terrain et qui sera chargée d'évaluer le groupe et le projet.

— Les responsables de l'association Bâtir et Développer.

— 1 ou 2 personnes qui vont intervenir lors des formation auprès des jeunes.

— La population locale qui participe au projet.

— Les responsables de l'association partenaire et de la commune de Béjaïa.

— Les ouvriers qualifiés et les spécialistes de la construction et de la réhabilitation. ^



UNESCO
SECTEUR DE LA CULTURE
7, place de Fontenoy
F 75352 Paris 07 SP

CONVENTION FRANCE-UNESCO
tél. : 01 45 68 10 84
fax : 01 15 68 55 70